

Ucar

LOCATION DE VÉHICULES



RAPPORT ANNUEL 2011



Ucar
LOCATION DE VÉHICULES

RAPPORT D'ACTIVITE 2011



SOMMAIRE

MESSAGE DU PRESIDENT	3
LES METIERS D'UCAR	4
HISTORIQUE ET ACTUALITES RECENTES	6
UN MODELE ECONOMIQUE A FORT LEVIER DE RESULTAT	8



MESSAGE DU PRESIDENT



Madame, Monsieur, chers actionnaires,

Cela fait seulement un an que UCAR est entré en Bourse, et notre groupe a déjà enregistré de nombreux succès au cours de sa jeune histoire boursière. Nos résultats ont été multipliés par trois en 2011, et ce sans l'aide d'éléments exceptionnels, mais seulement grâce au bon déploiement de notre modèle économique.

Malgré une crise financière majeure, qui a démarré au cours de l'été 2011 et dont les effets continuent aujourd'hui à affecter l'ensemble des secteurs de l'économie, UCAR affiche une croissance forte. Nous avons ouvert 25 nouvelles agences en 2011, et poursuivons le développement de notre réseau à un rythme élevé, comme nous l'avions annoncé au moment de notre introduction. Grâce à un positionnement marqué, qui réunit proximité, convivialité et des prix parmi les plus bas du marché, ces nouvelles agences trouvent leur clientèle, à la fois auprès des particuliers, des entreprises et des artisans.

Mais le réseau UCAR n'est pas seulement constitué d'agences à notre enseigne. Dès notre création, nous avons inventé le concept de location en marque blanche pour les constructeurs

automobiles. Cette offre est unique en Europe, et probablement dans le monde, et se base sur une idée simple : remplacer chez les distributeurs auto le véhicule de courtoisie, source de coûts et d'inefficacités, par le véhicule de location, source de revenus et disponible quand il le faut. Et pour encore accroître les revenus des constructeurs, nous louons leurs véhicules quand leurs clients ne les utilisent pas. Opel, une des plus grandes marques mondiales, ne s'y est pas trompé et nous confie la gestion de son service Opel Rent depuis de nombreuses années. Au premier semestre 2012, Volkswagen Group France a choisi UCAR pour gérer son offre de mobilité. Les agences en marque blanche représentent plus d'un tiers de notre réseau, et constituent un énorme réservoir de croissance, à la fois en France et à l'international.

Vous l'avez compris, UCAR n'est pas un loueur comme les autres. Nous sommes une entreprise militante, qui s'est créée pour révolutionner la consommation automobile. Nous sommes convaincus que la propriété est la pire façon de consommer l'automobile ; la location permet en effet de toujours rouler dans un véhicule neuf et adapté à son besoin, pour un coût annuel bien inférieur. Nous sommes militants, mais pas utopistes : la location attire un nombre croissant de consommateurs, mais nous devons leur donner les moyens de franchir le pas, en leur proposant un prix accessible et en nous rapprochant d'eux avec un réseau de plus en plus dense. UCAR va donc continuer à se développer, en appliquant des méthodes dont l'efficacité est prouvée, en innovant avec de nouveaux services et produits, et surtout en plaçant les hommes et les femmes, clients, collaborateurs, fournisseurs ou actionnaires, au cœur de l'entreprise.

Jean-Claude Puerto Salavert

LES METIERS D'UCAR

Profil

UCAR est un loueur automobile, spécialiste de la location de proximité de courte durée. La flotte du groupe comprend à la fois des véhicules utilitaires et des automobiles, distribués à travers différents canaux :

- ▣ Un réseau de succursales, entièrement détenues et gérées par le Groupe
- ▣ Un réseau de franchisés à l'enseigne UCAR
- ▣ Des réseaux en marque blanche, à l'enseigne de constructeurs automobiles
- ▣ Les ventes directes auprès des grands-comptes
- ▣ Les ventes Internet via www.ucar.fr

Face à l'évolution des modes de vie urbains, à la baisse du pouvoir d'achat, et à une prise de conscience écologique croissante, UCAR a l'ambition de révolutionner le rapport des consommateurs à l'automobile en favorisant un recours croissant à la location avec :

- ▣ Des tarifs transparents et des prix bas toute l'année
- ▣ La proximité, avec un développement accéléré du réseau axé sur la franchise
- ▣ La qualité de service et la convivialité



Une offre low-cost avec une forte valeur de service

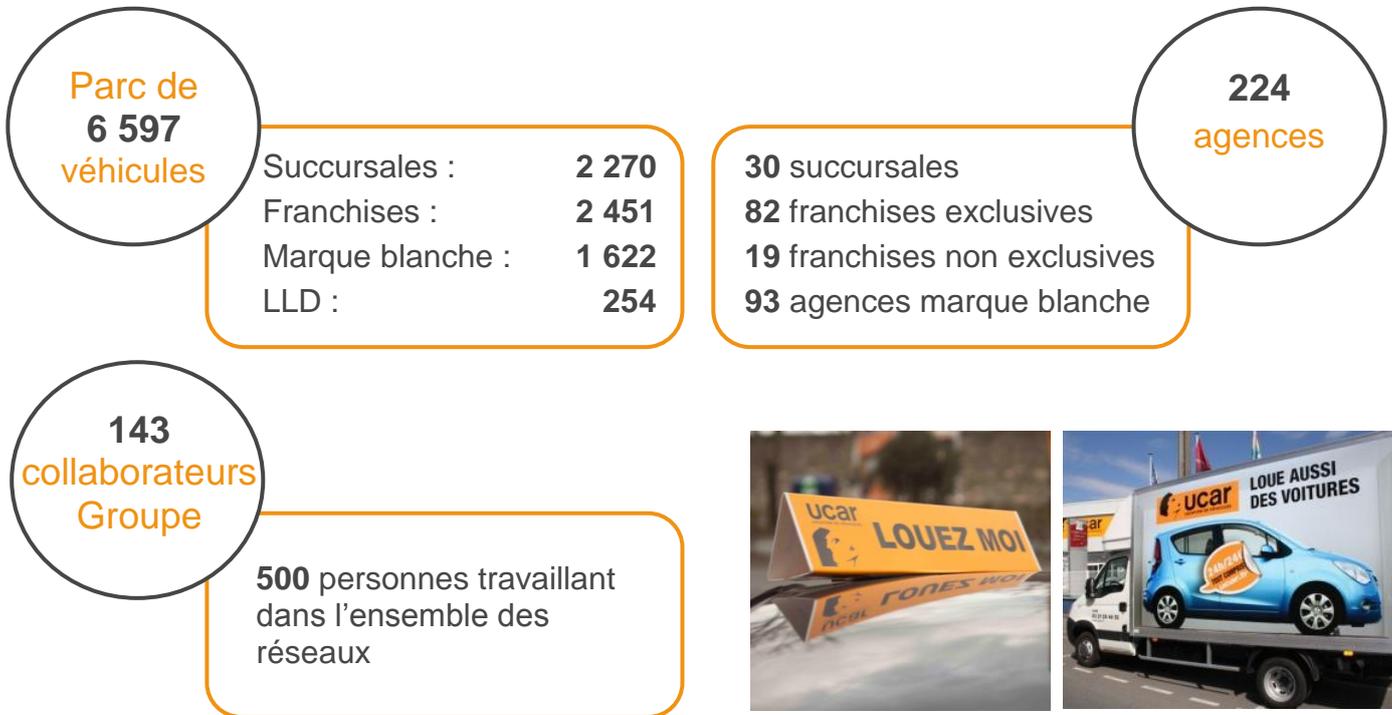
UCAR est une entreprise low-cost : elle a été construite pour pouvoir toujours afficher les prix les plus bas, afin d'avoir un service accessible au plus grand nombre. Pour y arriver, en plus d'une gestion très maîtrisée et fortement informatisée, l'entreprise a fait des choix visant à éviter des sources de coût inutiles, comme par exemple :

- ▣ une implantation hors des gares et des aéroports dont les loyers sont très élevés ;
- ▣ l'absence d'intermédiaires, notamment dans la vente sur Internet ;
- ▣ pas de « one-way » : les véhicules sont restitués à l'agence où ils ont été pris ;
- ▣ des tarifs constants dans le temps, sans gestion des crêtes (« yield management ») : la politique est « premier arrivé / premier servi » ;
- ▣ un marketing axé sur le développement local, avec des charges publicitaires réduites

Mais UCAR ne mégotte pas sur le service. Pour que le recours à la location devienne une habitude, il faut que les clients aient envie de revenir, et l'expérience UCAR se doit d'être agréable. Tous les collaborateurs du Groupe, qu'ils soient salariés ou franchisés, partagent cet objectif de satisfaction client et contribuent à faire du groupe une entreprise de service exemplaire, loin de l'image souvent associée au concept de low-cost.

Un acteur militant de la location automobile

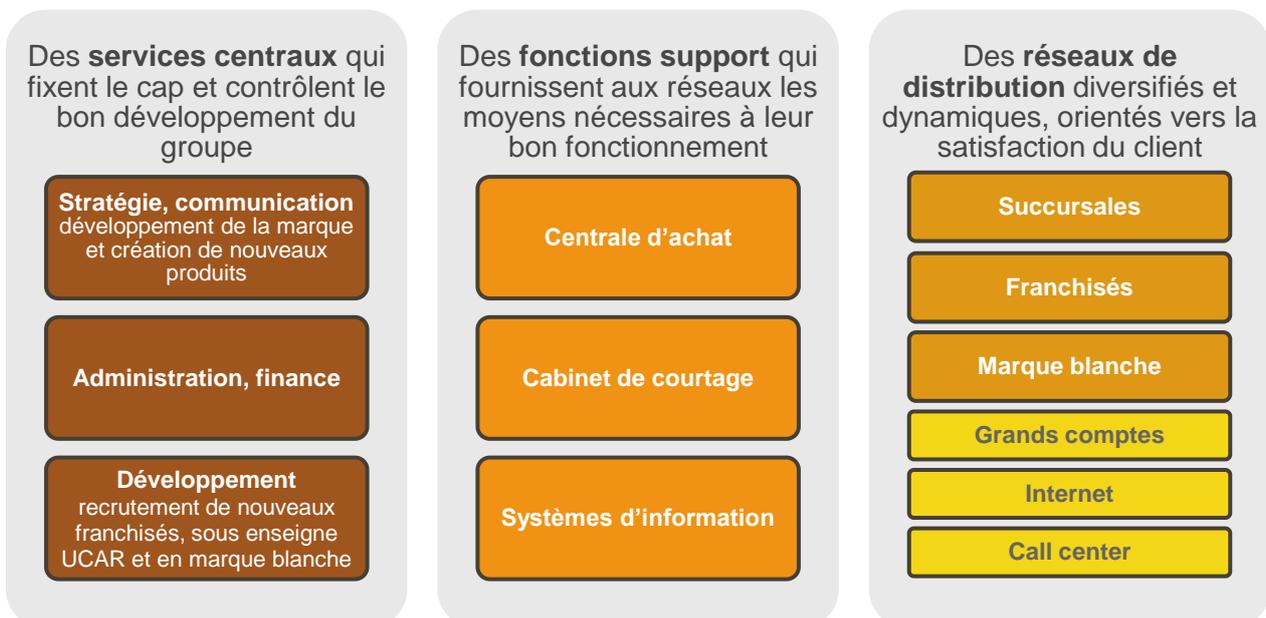
Les chiffres clés



Une organisation taillée pour la croissance

UCAR a l'ambition de tripler l'étendue de son réseau en quelques années, passant ainsi à 750 points de vente en France. Le Groupe a d'ores et déjà mis en place l'organisation qui va lui permettre de générer et d'absorber cette forte croissance.

Cette organisation est basée sur :



HISTORIQUE

2000

Création d'UCAR. Signature d'un contrat de partenariat pour la gestion du réseau Opel Rent en marque blanche.

2002

Acquisition du loueur courte durée AUTOP Rent : 45 agences et 3 000 véhicules. Grâce à cette acquisition, UCAR atteint une taille critique qui lui donne un pouvoir de négociation suffisant auprès des constructeurs pour développer son réseau dans les meilleures conditions.

2003

Regroupement des agences AUTOP Rent sous l'enseigne UCAR et premiers contrats de franchise exclusifs à la marque du groupe.

2005

Entrée d'AXA au capital.

2008

Création du premier site Internet www.ucar.fr.

2010

Lancement de l'offre U station avec covoiturage.fr : le partage à plusieurs de la voiture louée permet de réduire le coût de la location.

2011

Introduction en Bourse (le 6 juillet) et accélération du rythme d'ouvertures (25 agences ouvertes en 2011).

25 ouvertures en 2011

25 agences à l'enseigne UCAR ont ouvert en franchise en 2011 dans les villes suivantes :



ACTUALITES RECENTES



Décembre 2011 - Ouverture du centre d'appel UCAR. Sa mission est d'une part de répondre aux appels non traités par les agences (appels hors horaires d'ouverture, appels non répondus au bout de 3 sonneries...) et d'autre part de venir en support à la plateforme de réservation en ligne.



Février 2012 - UCAR publie pour l'année 2011 un chiffre d'affaires annuel consolidé de 59,4 M€, en hausse de 35%, et un chiffre d'affaires sous enseignes de 88,6 M€.

Mai 2012 - UCAR multiplie par 3 ses résultats de l'année 2011



Mai 2012 - signature d'un nouveau contrat en marque blanche avec Volkswagen Group France pour mettre en place une solution de mobilité dans le réseau Audi (*voir description du service marque blanche en encadré*)



Juin 2012 - Jean-Claude Puerto, PDG d'UCAR, inaugure une nouvelle émission de télévision « Patron incognito » sur la chaîne nationale M6, le mettant en scène incognito en agence avec des salariés. Avec 3,5 millions de téléspectateurs, l'émission est un succès qui contribue à accroître la notoriété de la marque et partager ses valeurs avec le grand-public.

L'offre de mobilité en marque blanche

Telle qu'elle est pratiquée, l'offre de véhicule de courtoisie n'est plus adaptée aujourd'hui aux besoins des distributeurs auto :

- ❑ c'est une source de coût pour le constructeur et son réseau, et la gestion du service n'est en général prise en charge par aucun département au sein d'une concession
- ❑ le service n'étant pas géré et les véhicules étant utilisés pour divers usages, le taux de disponibilité pour les clients de l'atelier est faible (de l'ordre de 10%) et le distributeur est souvent amené à recourir à un loueur externe, et donc à faire essayer à son client un véhicule d'une marque concurrente

L'offre d'UCAR repose sur une externalisation complète du service au sein de la concession :

- ❑ c'est une source de revenus et de fidélisation pour le constructeur
- ❑ la disponibilité est quasi-garantie (de l'ordre de 90%)
- ❑ pour le client, le coût est la plupart du temps pris en charge par des tiers (contrat de service, assurance auto, assurance carte bleue...)
- ❑ des revenus additionnels sont générés à travers la location des véhicules non utilisés (le week end par exemple)



UCAR développe, encadre et anime le réseau de distributeurs, qui sont franchisés soit par le constructeur, soit par UCAR. Le groupe forme les équipes et gère le parc de véhicules à la marque du constructeur. Les franchisés ont accès à l'ensemble des services du groupe : outils informatiques, assurance, assistance, call center, etc.

Pour UCAR, l'offre de mobilité pour les constructeurs constitue un formidable levier de développement, car c'est une offre unique basée sur une organisation et un savoir-faire qu'UCAR est seul à posséder et qui s'inscrit en plein dans l'évolution historique de la distribution automobile. C'est aussi pour le groupe un moyen d'intensifier et de densifier son réseau, et un vecteur d'économies d'échelle.

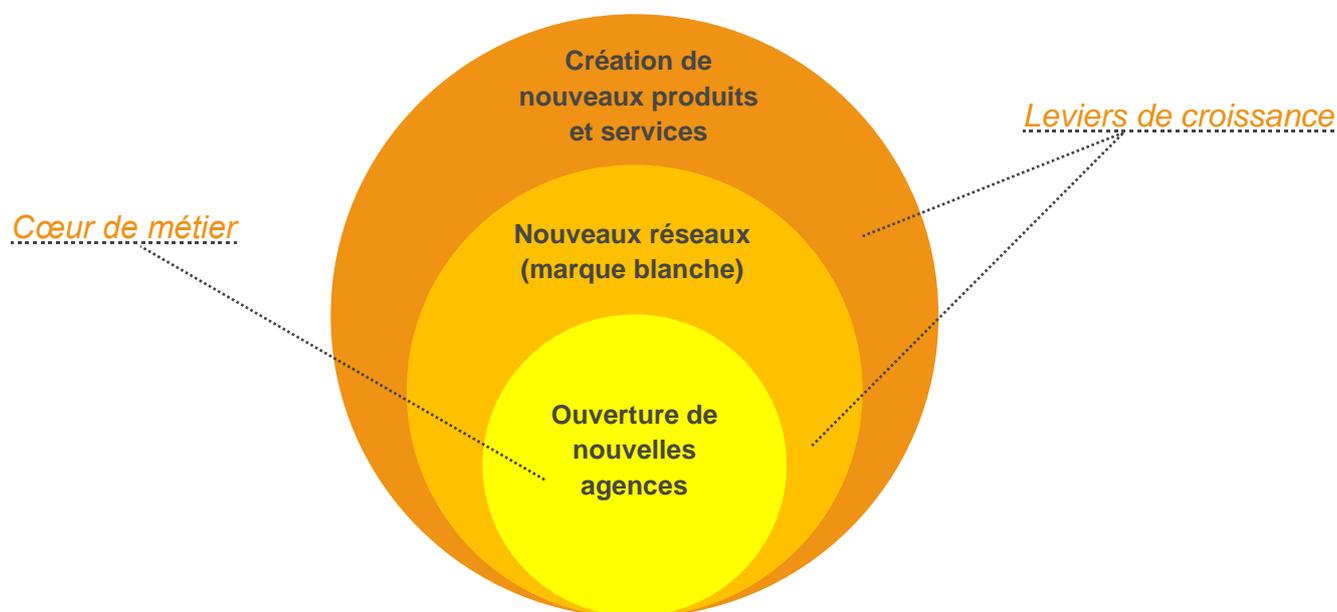
UN MODELE ECONOMIQUE

Le modèle de développement d'UCAR est basé sur :

- Une croissance solide et régulière :
 - ▣ extension des points de vente, principalement à travers la franchise
 - ▣ création de nouveaux réseaux en marque blanche
 - ▣ innovation à travers de nouveaux produits et services
- une structure centrale capable de piloter et d'absorber cette croissance presque sans accroître ses charges.

La structure centrale d'UCAR, avec ses systèmes informatiques, ses méthodes de gestion et bien sûr les collaborateurs de très haut niveau qui la composent, est aujourd'hui capable d'absorber un périmètre 2 à 3 fois supérieur au périmètre actuel de 224 agences, avec un accroissement marginal de ses charges.

Ce modèle économique à fort levier de résultat a fait ses preuves en 2011, puisque le groupe a enregistré au cours de l'exercice un triplement de ses résultats : résultat d'exploitation à 2,2 M€ (+190%), résultat courant à 2,2 M€ (+226%) et résultat net part du Groupe à 1,4 M€ (+254%).



les services au réseau

La forte croissance du chiffre d'affaires en 2011 (+35%) s'explique surtout par une accélération de l'activité de services aux réseaux (+ 65,8% à 36,4 M€). Ils comprennent l'activité de centrale d'achat (achat/vente de véhicules, principale composante du chiffre d'affaires de ce pôle d'activité), et les services proprement dit. Ces services bénéficient de l'expansion du réseau et d'un effet de rattrapage lié à l'accroissement de la part de marché de la centrale auprès de ses franchisés.

Cet effet de rattrapage des services aux réseaux, qui tirent l'activité au-delà de la croissance normative - de l'ordre de 15% - devrait durer encore plusieurs semestres.

A FORT LEVIER DE RESULTAT

Carnet de l'actionnaire

Comptes résumés *

En milliers d'euros	2011	2010	Var.
Chiffre d'affaires consolidé	59 411	44 084	+34,8 %
Résultat d'exploitation	2 223	766	+190 %
Résultat courant avant impôt	2 177	668	+226 %
Résultat exceptionnel	-180	72	-
Résultat net part du Groupe	1 444	408	+254 %
Résultat par action (en €)	0,8109	0,0225	
Capitaux propres	11 827	9 965	
Endettement financier	1 433	3 567	
Trésorerie	9 290	5 781	

* Comptes consolidés en normes françaises

Le titre en bourse

- Marché : Alternext de NYSE Euronext Paris
- Code ISIN : FR00110704574 - Mnémo : ALUCR
– Reuters : ALUCR-FR - Bloomberg : ALUCR:FP
- Date d'introduction : 6 juillet 2012
- Cours d'introduction : 14,89 euros
- Nombres de titres : 1 742 624

Analystes

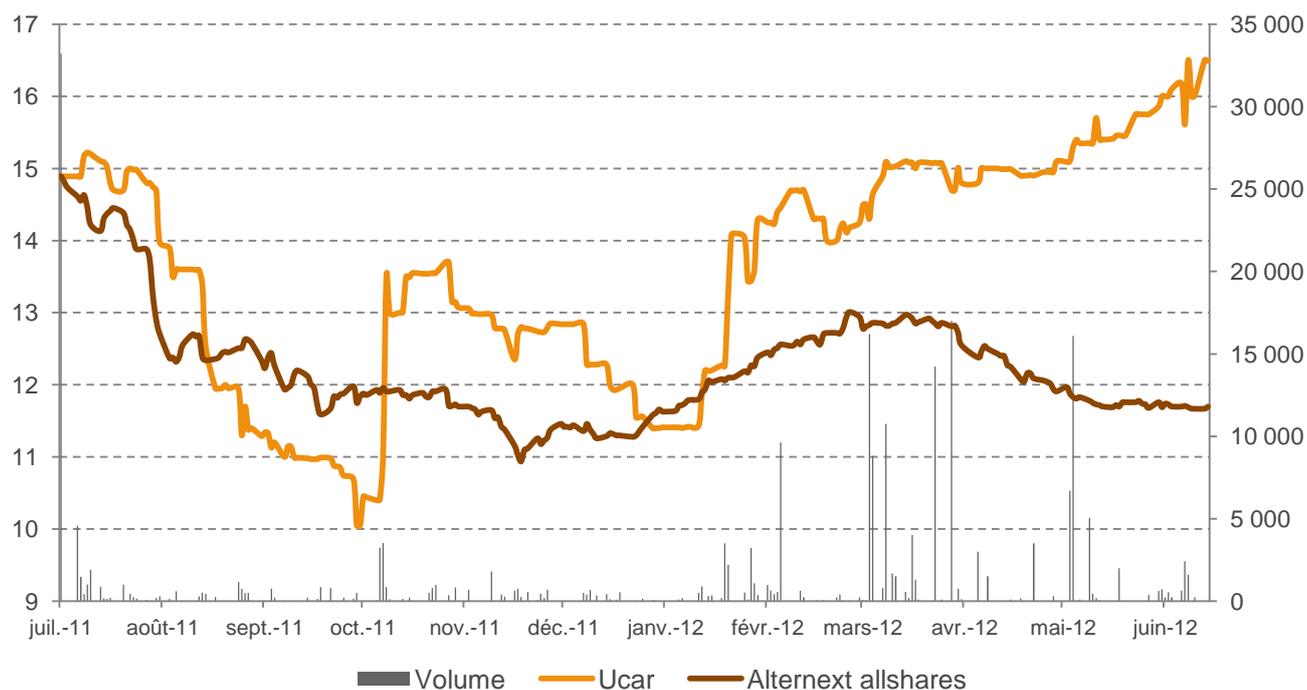
Aurel BGC : Julien Guez

Calendrier

Chiffre d'affaires annuel : 28 février 2012
 Résultats annuels : 27 avril 2012
 Assemblée Générale : 27 juin 2012
 Chiffre d'affaires S1 : 28 août 2012
 Résultats S1 2012 : 25 septembre 2012

Evolution du cours depuis l'introduction

Données hebdomadaires, source NYSE Euronext, comparé à l'indice Alternext Allshares



RAPPORT FINANCIER 2011



SOMMAIRE

I. RAPPORT DE GESTION SUR LES OPERATIONS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2011	14
1. Situation et activité de la Société.....	14
2. Evolution prévisible et perspectives d'avenir	15
3. Evénements importants survenus depuis la clôture de l'exercice au 31 décembre 2011	15
4. Activité en matière de recherche et de développement	15
5. Affectation du résultat.....	15
6. Distribution d'une partie de la prime d'émission.....	15
7. Rappel des dividendes distribués	16
8. Prise de participation.....	16
9. Activités et résultats des filiales et des sociétés contrôlées	16
10. Régularisation des participations croisées	17
11. Etat de la participation des salariés au capital social au dernier jour de l'exercice écoulé (en application de l'article L.3332-3 du code du travail)	17
12. Achat par la société de ses propres actions (C.COM L.225-211).....	17
13. Dépenses non déductibles fiscalement.....	18
14. Délégations accordées par l'Assemblée Générale dans le domaine des augmentations de capital 18	
15. Liste des mandats et fonctions exercées par les mandataires sociaux	18
16. Attribution des jetons de présence au Conseil d'Administration	18
17. Identité des titulaires de participations significatives	18
18. Opérations réalisées au cours du dernier exercice par les dirigeants, les hauts responsables et les personnes auxquelles il sont étroitement liés sur leurs titres.....	19
19. VMAC et options de souscription ou d'achat d'actions – ajustement des bases de calcul.....	19
20. Injonctions ou sanctions pécuniaires prononcées par l'autorité de la concurrence en matière de pratiques anticoncurrentielles	19
21. Risque de variation de cours	19
22. Renouvellement du mandat d'un administrateur	19
23. Renouvellement du mandat d'un administrateur	19
24. Nomination d'un nouvel administrateur	19
25. Renouvellement du mandat d'un co-Commissaire aux Comptes et nomination de son suppléant	19
26. Quitus – résolutions	20

II. RAPPORT SUR LES COMPTES DU GROUPE EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2011	25
1. Situation des sociétés au cours de l'exercice écoulé	25
2. Comptes consolidés	26
3. Evénements importants survenus depuis la clôture de l'exercice jusqu'à ce jour.....	27
4. Perspectives	27
5. Recherche et développement.....	28
III. COMPTES CONSOLIDES - EXERCICE CLOS AU 31 DECEMBRE 2011	29
1. Bilan Consolidé	30
2. Compte de Résultat Consolidé	32
3. Tableau des flux de trésorerie	33
4. Variation des Capitaux Propres Consolidés – Part du Groupe	34
ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDES.....	35
1. Référentiel comptable, modalités de consolidation, méthodes et règles comptables	35
2. Périmètre de consolidation	39
3. Comparabilité des comptes	41
4. Notes sur les principaux postes des états financiers	41
IV. RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDES.....	51
V. COMPTES SOCIAUX - EXERCICE CLOS AU 31 DECEMBRE 2011.....	53
1. BILAN au 31/12/2011	54
2. COMPTE DE RESULTAT 2011.....	56
3. ANNEXE DES COMPTES SOCIAUX.....	57
VI. RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS.....	70
VII. RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS REGLEMENTES	71

I. RAPPORT DE GESTION SUR LES OPERATIONS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2011

Chers Actionnaires,

Nous avons l'honneur de vous présenter le rapport de gestion établi par votre Conseil d'Administration, conformément aux dispositions de l'Article L 232-1 du Code de Commerce.

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle pour vous informer de la marche des affaires de notre Société au cours de l'exercice social allant du 1er janvier 2011 au 31 décembre 2011, pour vous présenter les comptes et résultats et pour les soumettre à votre approbation.

Les rapports de vos Commissaires aux Comptes, celui de votre Conseil d'Administration, et les comptes de l'exercice et plus généralement l'ensemble des documents et renseignements énumérés par les articles L.225-115 et R.225-83 du Code de commerce ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

Les comptes de l'exercice ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration en sa séance du 27 avril 2012.

1. SITUATION ET ACTIVITE DE LA SOCIETE

La société conduit le développement et assure l'animation des sociétés UCAR DEVELOPPEMENT SAS, UCAR LOCATION SAS, Société Nouvelle de l'ESTEY SARL, SS2A Courtage SARL, UCAR FLEET SARL et des deux sociétés nouvellement créées : UCAR PARTENAIRES SARL et UCAR TECH SARL. L'ensemble de ces sociétés est dédié à la location voiture, laquelle est soit conduite directement par le Groupe UCAR, soit au travers des franchisés, ou encore en organisant les franchises d'autres réseaux. Ces sociétés servent aussi à fournir des services communs à tous les exploitants de la location voiture.

En juin 2011, afin d'offrir une meilleure visibilité du capital, la Société a procédé à un regroupement de ses actions par voie d'échange, à raison d'une action nouvelle de la Société d'une valeur nominale unitaire de 2,70 € pour 10 actions anciennes de 0,27 € de valeur nominale chacune. Afin que le nombre d'actions détenues par chaque actionnaire soit divisible par dix et qu'en conséquence, la présentation au regroupement des actions anciennes par chaque actionnaire ne donne pas lieu à la formation de rompus, il a été décidé, préalablement au regroupement d'actions, d'augmenter le capital d'un montant nominal de 6,75 €, pour le porter de 4.533.973,65 € à 4.533.980,40 €, par création et émission au pair de 25 actions de 0,27 euro de valeur nominale chacune.

A l'issue de ces opérations, le capital social de la Société s'élevait à 4.533.980,40 € divisé en 1.679.252 actions de 2,70 € chacune de valeur nominale.

A la même date, il a été décidé d'attribuer un droit de vote double à toutes les actions inscrites au nominatif depuis plus de 4 ans.

En juillet 2011, la Société s'est introduite en bourse sur le marché NYSE Alternext à Paris. L'intégralité des 332.065 actions offertes ont été souscrites, dont :

- ➔ 268.693 actions cédées par l'actionnaire MAAF Assurances SA et
- ➔ 63.372 actions nouvelles émises.

Le processus d'introduction en bourse a permis à la Société de rencontrer de nombreux investisseurs et d'avoir une couverture média importante.

Au 31 décembre 2011, le capital social de la Société s'élève à 4.705.084,80 €, divisé en 1.742.624 actions de 2,70 € de valeur nominale chacune.

Par ailleurs l'emprunt obligataire, émis par la Société en 2008 et souscrit par MAAF ASSURANCES SA, a été entièrement remboursé au cours de cet exercice pour un montant de 567k€.

Enfin, nous vous informons que Madame Christine BLAISE et la société MAAF ASSURANCES SA ont démissionné de leurs fonctions d'administrateurs au cours des Conseils d'administration des 20 juin 2011 et 11 juillet 2011. Monsieur François PIERSON a été coopté en qualité d'administrateur en remplacement de MAAF ASSURANCES SA au cours du Conseil d'administration du 11 juillet 2011.

Les produits d'exploitation se sont élevés à 4 465 K€ contre 3 409 K€ en 2010 soit une variation de 31%. Cette évolution est entre autre due au développement des ventes de location véhicules par Internet.

Les charges d'exploitation se sont élevées à 3 904 K€ contre 2 888 K€ en 2010 après une dotation aux amortissements de 134 K€ en 2011, contre 24 K€ en 2010, soit une variation des charges de 35%.

Les postes principaux sont :

- ➔ "Autres achats et charges externes" pour 2 797 K€ contre 2 226 K€ en 2010 soit une augmentation de 26 % notamment due aux charges de locations véhicules (1 308 K€) ;
- ➔ "Salaires et traitements" pour 912 K€ contre 595 K€ en 2010, soit une augmentation de 54 %. Cette augmentation est due notamment au transfert dans les livres de la maison mère de personnel précédemment employé par les filiales, et donc neutre du point de vue du Groupe consolidé.

Au 31 décembre 2011, la société employait 14 salariés contre 10 fin 2010. Le résultat d'exploitation s'est élevé à 561 K€ contre 521 K€ en 2010. Le résultat financier s'est élevé à 1 120 K€ contre 616 K€ en 2010.

Le résultat exceptionnel s'est élevé à 7 K€ contre -572 K€ en 2010.

Compte tenu de ces éléments, le résultat de l'exercice se solde par un bénéfice de 1 714 205,54 € contre 577 851 € en 2010.

Le tableau des résultats des cinq derniers exercices figure en Annexe 1 du présent rapport. Au 31 décembre 2011 le total du bilan s'élève à 13 148 917 € contre 10 808 847 € fin 2010.

Les tableaux qui contiennent les informations sur le solde, à la clôture des deux derniers exercices, des factures non réglées par la Société à date d'échéance, en application de l'article D441-4 du Code de Commerce, figurent en Annexe 2 du présent rapport.

2. EVOLUTION PREVISIBLE ET PERSPECTIVES D'AVENIR

Les perspectives d'avenir sont liées au marché de la location, ainsi qu'au développement de l'activité des sociétés dans lesquelles UCAR détient une participation. Il est prévu d'augmenter le nombre de réseaux gérés en marque blanche, en signant des contrats avec de nouveaux constructeurs automobiles.

3. EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE AU 31 DECEMBRE 2011

Néant

4. ACTIVITE EN MATIERE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT

Néant

5. AFFECTATION DU RESULTAT

En ce qui concerne le résultat net comptable de l'exercice qui fait apparaître un bénéfice de 1 714 205,54 euros, nous vous proposons de l'affecter ainsi qu'il suit :

- ▣ Bénéfice net comptable 1 714 205,54 euros
- ▣ sur lequel il est prélevé la somme de 85 710,28 euros
à l'effet de doter la Réserve Légale
- ▣ le solde, soit la somme de 1 628 495,26 euros
est affecté au poste "Report à nouveau" du bilan

6. DISTRIBUTION D'UNE PARTIE DE LA PRIME D'EMISSION

Nous vous proposons de procéder, au profit des actionnaires, à la distribution d'une partie de la prime d'émission figurant au bilan, laquelle s'élève actuellement à 2.638.542,93 euros.

Cette distribution, fiscalement assimilée à une distribution de dividendes, serait fixée à 0,20 euro par action pour chacune des actions ouvrant droit à distribution, soit un montant total maximum de 348.524,80 euros, ce qui ramènerait le poste « Prime d'émission » à la somme de 2.290.018,13 euros.

Cette distribution donnerait lieu à la mise en œuvre des mesures prévues par l'article L.228-99 du Code de commerce pour préserver les intérêts des porteurs de valeurs mobilières donnant accès au capital.

7. RAPPEL DES DIVIDENDES DISTRIBUES

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, nous vous rappelons qu'il n'a pas été distribué de dividendes au cours des trois derniers exercices.

8. PRISE DE PARTICIPATION

La Société est l'associée unique des SARL UCAR PARTENAIRES et UCAR TECH, sociétés immatriculées le 12 décembre 2011.

9. ACTIVITES ET RESULTATS DES FILIALES ET DES SOCIETES CONTROLEES

▮ Société UCAR DEVELOPPEMENT :

Cette société a eu en 2011, pour seule activité, la location de véhicules, ayant cédé le fonds de commerce de centrale d'achat à Ucar Fleet.

En 2011, le chiffre d'affaires total, incluant la revente des véhicules, s'est élevé à 24,8 M€ contre 32,9 M€ en 2010. L'activité location s'établit à 17,9 millions d'euros contre 18,7 millions en 2010. L'activité de location à périmètre constant a connu une légère reprise au cours de cette année 2011. Les ventes de voitures quant à elles se sont élevées à 6,8 millions d'euros contre 14,7 millions en 2010.

Le résultat d'exploitation s'est élevé à -0,2M€ contre -1,8 M€ en 2010. Le résultat financier s'est élevé à -150 K€ contre -140 K€ en 2010.

Le résultat exceptionnel s'est élevé à 761 K€ contre 657 k€ en 2010.

Le résultat net fait apparaître un profit de 581 K€, contre une perte de 792 K€ en 2010.

▮ Société UCAR LOCATION :

Cette société exploite un concept de location courte durée en franchise « low cost », qui s'inscrit dans le concept de « multi durées » de UCAR.

Le chiffre d'affaires réalisé en 2011 s'est élevé à 2 413 K€ contre 2 404 K€ en 2010. Le résultat net se traduit par un bénéfice de 601 K€ contre 291 K€ en 2010.

▮ Société Nouvelle de l'ESTEY :

Cette société gère les activités de location du réseau Opel Rent et la facturation centralisée dédiée aux grands comptes. Elle a réalisé un chiffre d'affaires de 6 601 K€ contre 9 355 K€ en 2010. Le chiffre d'affaires de 2010 prenait en compte 2,3M€ de vente véhicules, au profit d'autres sociétés du Groupe, activité qui n'a pas perduré en 2011.

Le résultat d'exploitation s'est élevé à 343 K€ contre 751 K€ en 2010. L'exercice 2011 se solde par un bénéfice de 233 K€ contre 494 K€ en 2010.

▮ Société SS2A COURTAGE :

Cette société exerce une activité de courtage d'assurances et de services, notamment aux réseaux qui font partie du Groupe UCAR, mais aussi à une clientèle externe.

Le chiffre d'affaires réalisé en 2011 s'est élevé à 2 119 K€ contre 2 121 K€ en 2010. Le résultat se traduit par un bénéfice de 611 K€ contre 544 K€ en 2010.

▬ Société UCAR FLEET :

Cette société exerce une activité de centrale d'achat et de financement pour les entités exerçant la location de voitures dans le Groupe, ainsi que la gestion de flottes automobiles. Elle a initié son activité en 2011.

Le chiffre d'affaires réalisé en 2011 s'est élevé à 22,4 M€.

Le résultat se traduit par un bénéfice de 330 K€.

▬ Société UCAR TECH :

Cette société, immatriculée en décembre 2011, n'a pas encore réalisé de chiffre d'affaires. Son résultat se traduit par une perte de 1 525 euros.

▬ Société UCAR PARTENAIRES :

Cette société, immatriculée en décembre 2011, n'a pas encore réalisé de chiffre d'affaires. Son résultat se traduit par une perte de 1525 euros.

10. REGULARISATION DES PARTICIPATIONS CROISEES

Néant.

11. ETAT DE LA PARTICIPATION DES SALARIES AU CAPITAL SOCIAL AU DERNIER JOUR DE L'EXERCICE ECOULE (EN APPLICATION DE L'ARTICLE L.3332-3 DU CODE DU TRAVAIL)

Néant.

12. ACHAT PAR LA SOCIETE DE SES PROPRES ACTIONS (C.COM L.225-211)

Récapitulatif des actions achetées et vendues depuis la mise en place du contrat de liquidité :

	Titres achetés	Prix unitaire	Montant total	Titres vendus	Prix unitaire	Montant total
juil-11	6 679	14,874	99 341	2 293	14,893	34 150
août-11	1 830	12,514	22 900	300	12,141	3 642
sept-11	1 641	10,821	17 757	517	10,393	5 373
oct-11	4 103	12,167	49 922	3 328	12,065	40 153
nov-11	2 380	12,803	30 471	2 031	12,849	26 095
déc-11	1 329	12,179	16 185	495	12,359	6 118
TOTAL	17 962		236 576	8 964		115 531
actions inscrites au 31/12/2011				8 998		
valeur au cours d'achat				104 016,88		
valeur nominale				24 294,60		
fraction du capital représenté (en %)				0,52		

Ces acquisitions ont été effectuées afin d'animer le cours de bourse de l'action de la Société au travers d'un contrat de liquidité conclu avec un prestataire de services d'investissement et conforme à la charte de déontologie reconnue par l'AMF.

Il sera proposé à l'Assemblée Générale de renouveler pour une durée de 18 mois, l'autorisation donnée à la Société d'intervenir sur ses propres actions. Cette autorisation serait donnée non plus en application de l'article L.225-209-1 du Code de commerce, supprimé par la loi n°2012-387 du 22 mars 2012 relative à la simplification du droit et à l'allègement des démarches administratives, mais en application de l'article L.225-209 nouveau issu de cette loi, lequel étend aux sociétés cotées sur Alternext les possibilités de rachat d'actions offertes aux sociétés cotées sur un marché réglementé : amélioration de la gestion financière de leurs fonds propres,

favoriser la liquidité de leurs titres, attribution des actions à leurs salariés ou dirigeants, développement des plans d'épargne d'entreprise, opérations de croissance externe.

Nous vous renvoyons au texte des résolutions pour le détail de cette délégation.

13. DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

Néant.

14. DELEGATIONS ACCORDEES PAR L'ASSEMBLEE GENERALE DANS LE DOMAINE DES AUGMENTATIONS DE CAPITAL

Est joint au présent rapport en Annexe 3, conformément aux dispositions de l'article L. 225-100 du Code de commerce, un tableau récapitulatif des délégations en cours de validité accordées par l'Assemblée Générale au Conseil d'administration en matière d'augmentation de capital par application des dispositions des articles L. 225-129-1 et L. 225-129-2 du Code de commerce.

15. LISTE DES MANDATS ET FONCTIONS EXERCEES PAR LES MANDATAIRES SOCIAUX

En application des dispositions de l'article L. 225-102-1 du Code de Commerce, nous portons à votre connaissance dans l'Annexe 4 du présent rapport, la liste des mandats et fonctions exercés par chacun de vos mandataires sociaux dans d'autres sociétés au cours de l'exercice écoulé.

16. ATTRIBUTION DES JETONS DE PRESENCE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Il n'est pas prévu d'attribuer des jetons de présence au Conseil d'Administration.

17. IDENTITE DES TITULAIRES DE PARTICIPATIONS SIGNIFICATIVES

Conformément aux dispositions de l'article L. 233-13 du Code de commerce, et compte tenu des informations reçues en application des articles L. 233-7 et L. 233-12 dudit Code, nous vous indiquons ci-après l'identité des personnes physiques ou morales détenant directement ou indirectement, en capital ou en droits de vote plus du vingtième, du dixième, des trois vingtièmes, du cinquième, du quart, du tiers, de la moitié, des deux tiers, des dix-huit vingtièmes ou des dix-neuf vingtièmes du capital social ou des droits de vote aux assemblées générales au 31 décembre 2011.

% détenu	Du capital social	Des droits de vote
Plus du vingtième		
Plus du dixième	AXA	
Plus des trois vingtièmes		AXA
Plus du cinquième		
Plus du quart		
Plus du tiers		
Plus de la moitié		
Plus des deux tiers	Jean-Claude PUERTO-SALAVERT, Société de l'ESTEY, JCP&Associés, JCP Pasteur, Tiphaine PUERTO*	Jean-Claude PUERTO-SALAVERT, Société de l'ESTEY, JCP&Associés, JCP Pasteur, Tiphaine PUERTO*
Plus des dix-huit vingtièmes		
Plus des dix-neuf vingtièmes		

*la Société de l'ESTEY et JCP Pasteur sont détenues à 100% par Monsieur Jean-Claude PUERTO-SALAVERT ; JCP&Associés est détenue à 80,06% par la Société de l'ESTEY ; Existence d'un lien de parenté entre Jean-Claude PUERTO-SALAVERT et Tiphaine PUERTO.

La société MAAF ASSURANCES SA, détentrice de 16% du capital et des droits de vote au 31 décembre 2010, a cédé au public l'intégralité de ses titres à l'occasion de l'Introduction sur le marché Alternext en juillet 2011.

Aucun autre actionnaire n'a informé la Société de ce qu'il détenait une fraction du capital supérieure à l'un des autres seuils fixés par l'article L. 233-6 du Code de Commerce.

18. OPERATIONS REALISEES AU COURS DU DERNIER EXERCICE PAR LES DIRIGEANTS, LES HAUTS RESPONSABLES ET LES PERSONNES AUXQUELLES ILS SONT ETROITEMENT LIES SUR LEURS TITRES

Conformément à l'article 223-22 du Règlement général de l'Autorité des marchés financiers, les opérations déclarées par les dirigeants mentionnés à l'article L. 621-18-2 du Code monétaire et financier sur les titres de la Société ont été les suivantes au cours de l'exercice :

	Date de l'opération	Nature de l'opération	Instrument financier	Prix unitaire	Montant total brut
Société de l'ESTEY (personne morale liée à Jean-Claude PUERTO-SALAVERT)	40 730	Acquisition	Actions	14,89	247.218,67 €

19. VMAC ET OPTIONS DE SOUSCRIPTION OU D'ACHAT D' ACTIONS – AJUSTEMENT DES BASES DE CALCUL

Néant.

20. INJONCTIONS OU SANCTIONS PECUNIAIRES PRONONCEES PAR L'AUTORITE DE LA CONCURRENCE EN MATIERE DE PRATIQUES ANTICONCURRENTIELLES

Néant.

21. RISQUE DE VARIATION DE COURS

Néant.

22. RENOUELEMENT DU MANDAT D'UN ADMINISTRATEUR

Le mandat d'administrateur de Monsieur Claude DUMAS-PILHOU étant arrivé à son terme, nous vous proposons de le renouveler pour une durée de six années, à savoir jusqu'à l'issue de l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017.

23. RENOUELEMENT DU MANDAT D'UN ADMINISTRATEUR

Le mandat d'administrateur de Monsieur Philippe MARIE étant arrivé à son terme, nous vous proposons de le renouveler pour une durée de six années, à savoir jusqu'à l'issue de l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017.

24. NOMINATION D'UN NOUVEL ADMINISTRATEUR

Nous vous proposons de nommer en qualité de nouvel administrateur, pour une durée de six années, à savoir jusqu'à l'issue de l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017 :

- Madame Florence LAGARDE, Née le 15/06/1965 à NANCY (54)
Demeurant 5 avenue des Pavillons à BOIS-COLOMBES (92) De nationalité et de résidence françaises.

25. RENOUELEMENT DU MANDAT D'UN CO-COMMISSAIRE AUX COMPTES ET NOMINATION DE SON SUPPLEANT

Les mandats de Commissaire aux comptes de la société KPMG et de son suppléant Monsieur Jean-Paul RAUD étant arrivés à leur terme, nous vous proposons de renouveler dans ses fonctions pour une durée de six exercices, à savoir jusqu'à l'issue de l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017, le mandat de Commissaire aux comptes de KPMG SA.

Nous vous proposons de nommer, en remplacement de Monsieur Jean-Pierre RAUD, en qualité de Commissaire aux comptes suppléant, KPMG AUDIT SUD OUEST.

Nous vous précisons que l'AMF, informée de ces projets, n'a pas émis d'observations à ce renouvellement et cette nomination.

26. QUITUS – RESOLUTIONS

Lorsque vous aurez entendu la lecture des rapports des Commissaires aux Comptes et que nous aurons répondu aux questions que vous aurez bien voulu nous poser, nous vous demanderons au bénéfice des explications qui vous auront été fournies, d'approuver les résolutions qui vous sont soumises et de donner quitus à votre Conseil d'administration pour sa gestion au cours de cet exercice.

Nous vous remercions de nous donner acte de la lecture du présent rapport.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

représenté par Jean-Claude Puerto Salavert

ANNEXE 1

RESULTATS DE LA SOCIETE AU COURS DE 5 DERNIERS EXERCICES

(Article R.225-102 du Code de commerce)

Nature des indications	2011	2010	2009	2008	2007
1) Capital en fin d'exercice					
Capital social	4 705 085 €	4 533 974 €	4 533 974 €	4 533 974 €	1 395 164 €
Nombre actions ordinaires existantes	1 742 624	16 792 495	16 792 495	16 792 495	13 951 637
Nombre actions à dividende prioritaire (sans droit de vote) existantes	0	0	0	0	0
Nombre maximal d'actions futures à créer					
par conversion d'obligations	0	0	0	0	0
par exercice de droit de souscription	50 377	0	0	0	427 091
2) Opérations et résultats de l'exercice					
Chiffre d'affaire HT	4 424 621 €	3 408 948 €	2 952 086 €	2 781 812 €	2 078 840 €
Résultat avant impôts, participation des salariés et dot aux amort & prov	1 821 628 €	589 185 €	272 862 €	810 259 €	174 392 €
Impôt sur les bénéfices	-26 426 €	-12 942 €	-43 055 €	2 108 €	0 €
Participation des salariés due au titre de l'exercice	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
Résultat après impôts, participation des salariés et dot aux amort & prov	1 714 206 €	577 851 €	288 005 €	796 269 €	166 157 €
Résultat distribué	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
3) Résultat par action					
Résultat avant impôts, participation des salariés et dot aux amort & prov	1,045 €	0,035 €	0,016 €	0,048 €	0,012 €
Résultat après impôts, participation des salariés et dot aux amort & prov	0,984 €	0,034 €	0,017 €	0,047 €	0,012 €
Dividende attribué à chaque action	0,000 €	0,000 €	0,000 €	0,000 €	0,000 €
4) Personnel					
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	12	9	9	11	9
Montant de la masse salariale de l'exercice	606 139 €	398 291 €	367 284 €	543 347 €	464 848 €
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice (sécurité sociale, œuvres...)	306 153 €	196 345 €	168 780 €	214 946 €	203 005 €

ANNEXE 2

INFORMATIONS DETTES FOURNISSEURS

Informations sur le solde, à la clôture des deux derniers exercices, des factures non réglées par la Société à date d'échéance, en application de l'article D441-4 du Code de Commerce :

Exercice 2010 :

	- de 30 j	Entre 30 et 60 j.	+ de 60 j.	Total TTC
Dettes à échoir	140 K€			140 K€
Dettes échues			79 K€	79 K€
Montant total TTC	140 K€		79 K€	219 K€

Exercice 2011 :

	- de 30 j	Entre 30 et 60 j.	+ de 60 j.	Total TTC
Dettes à échoir	244 K€			244 K€
Dettes échues	59 K€	44 K€	176 K€	279 K€
Montant total TTC	303 K€	44 K€	176 K€	523 K€

ANNEXE 3

Tableau récapitulatif des délégations en matière d'augmentation de capital

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-100 al.7 du Code de commerce, le tableau ci-dessous récapitule les délégations en cours de validité au 31 décembre 2011 dans le domaine des augmentations de capital et l'utilisation faite de ces délégations au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2011.

L'assemblée générale mixte du 7 juin 2011 a conféré au Conseil d'administration certaines délégations l'autorisant à augmenter le capital de la Société, avec faculté de subdélégation dans les conditions prévues par la loi.

Objet	Date de l'assemblée générale	Durée de la délégation (Echéance)	Plafond	Utilisation faite de ces délégations
Augmentation de capital par émission d'actions et/ou de valeurs mobilières. donnant accès au capital, avec maintien du droit préférentiel de souscription	7 juin 2011 (15ème résolution)	Vingt-six mois (jusqu'au 7 août 2013)	Montant nominal maximum des augmentations de capital : 4.533.980,40 € (1) Montant nominal maximum de titres de créances : 10.000.000 € (2)	Néant
Augmentation de capital par émission d'actions et/ou de valeurs mobilières. donnant accès au capital, avec suppression du droit préférentiel de souscription, par une offre au public	7 juin 2011 (16ème résolution)	Vingt-six mois (jusqu'au 7 août 2013)	Montant nominal maximum des augmentations de capital : 4.533.980,40 € (1) Montant nominal maximum de titres de créances : 10.000.000 € (2)	Utilisation de la délégation à hauteur de 171.104,40 euros par émission de 63.372 actions de 2,70 euros de nominal par décision du Conseil d'administration du 6 juillet 2011, dans le cadre de l'introduction sur Alternext.
Augmentation de capital par émission d'actions ou de valeurs mobilières. donnant accès au capital, avec suppression du droit préférentiel de souscription par voie d'offre visée à l'article L. 411-2 II du Code monétaire et financier	7 juin 2011 (17ème résolution)	Vingt-six mois (jusqu'au 7 août 2013)	Montant nominal maximum des augmentations de capital : 4.533.980,40 € (1) Montant nominal maximum de titres de créances : 10.000.000 € (2)	
Augmentation du nombre de titres à émettre en cas d'augmentation de capital avec ou sans droit préférentiel de souscription	7 juin 2011 (18ème résolution)	Vingt-six mois (jusqu'au 7 août 2013)	Dans la limite de 15% de l'émission initiale (1) (2)	Néant
Augmentation de capital par incorporation de réserves, bénéfiques ou primes d'émission	7 juin 2011 (20ème résolution)	Vingt-six mois (jusqu'au 7 août 2013)	Montant nominal maximum des augmentations de capital : 4.000.000 € (3)	Néant
Attribution d'options de souscription ou d'achat d'actions au profit des salariés ou dirigeants	7 juin 2011 (22ème résolution)	Trente-huit mois (jusqu'au 7 août 2014)	Montant maximal de l'autorisation : 50.377 actions(4)	Néant
Attribution gratuite d'actions des salariés ou dirigeants	7 juin 2011 (23ème résolution)	Trente-huit mois (jusqu'au 7 août 2014)	Montant maximal de l'autorisation : 50.377 actions(4)	Néant
Attribution de bons de souscription de parts de créateur d'entreprise au profit des salariés ou dirigeants (BCE)	7 juin 2011 (24ème résolution)	dix-huit mois (jusqu'au 7 décembre 2012) / ou date à laquelle les conditions de l'article 163 Bis G du CGI cessent d'être remplies	Montant maximal de l'autorisation : 50.377 actions (4)	Utilisation de la délégation à hauteur de 37.800 BCE donnant droit à 37.800 actions de 2,70 euros de valeur nominale chacune par décisions des Conseils d'administration des 20 juin 2011 et 6 juillet 2011

(1) dans la limite d'un plafond global de 4.533.980,40 euros tel qu'initialement prévu dans la 19ème résolution de l'assemblée générale du 7 juin 2011.

(2) dans la limite d'un plafond global de 10.000.000 euros tel qu'initialement prévu dans la 19ème résolution de l'assemblée générale du 7 juin 2011.

(3) montant autonome ne s'impute pas sur le plafond global prévu au (1).

(4) dans la limite d'un plafond global d'émission de 50.377 actions commun aux 22ème, 23ème et 24ème résolutions.

Annexe 4

LISTE DES MANDATS ET FONCTIONS EXERCÉES PAR LES MANDATAIRES SOCIAUX

Mandataires	Autres mandats exercés	
	Mandats	Sociétés
Jean-Claude PUERTO Président Directeur Général	Président	SOCIETE DE L'ESTEY SAS
	Administrateur	AXA ASSURANCES VIE MUTUELLE
	Gérant	ARTICA SARL
	Gérant	SOCIETE NOUVELLE DE L'ESTEY SARL
	Gérant	CPB SCI
	Gérant	JCP PASTEUR SCI
	Gérant	CP AULNAIES SCI
	Gérant	JCP & ASSOCIES SARL
	Gérant	L'EQUATEUR SCI
	Gérant	UCAR FLEET SARL
	Gérant	UCAR PARTENAIRES SARL
	Gérant	CAR TECH SARL
	Gérant	SS2A COURTAGE SARL
Philippe MARIE Administrateur	Président	BUILDER SAS
	Président	HYPERHOME SAS
	Gérant	FEIDER SARL
	Co-gérant	LOGISEF SCI
	Président	HYPERLAND SCI
	Gérant	REPARDURABLE SARL
Claude DUMAS-PILHOU Administrateur	Membre du conseil de surveillance	CAFE SATI
	Administrateur	FLUIDES TECHNIQUES SERVICES (FTS)
François PIERSON Administrateur	Président du Conseil d'Administration	AXA France IARD SA
	Président du Conseil d'administration	AXA France VIE SA
	Président du Conseil d'Administration	AXA Corporate Solutions Assurance SA
	Président du Conseil d'Administration	Inter Partner Assistance (SA Belgique)
	Président du Conseil d'Administration	Euromed Ecole de Management
	Président Administrateur	Association prévention routière
	Administrateur	AXA Assurances IARD Mutuelle SAM
	Administrateur	AXA Assurances Vie Mutuelle SAM
	Administrateur	AXA Assistance SA
	Administrateur	AXA Global P&C SA
	Administrateur	AXA Assurance Maroc SA
	Administrateur	AXA Cameroun SA
	Administrateur	AXA Côte d'Ivoire SA
	Administrateur	AXA Gabon SA
	Administrateur	AXA Sénégal SA
	Administrateur	AXA Holding Maroc SA
	Administrateur	AXA General Insurance CO., LTD (Corée du sud)
	Administrateur	AXA Algérie IARD
	Administrateur	AGIPI (Association)
	Gérant	SCI La Route de Saint-Cyr

	Conseil d'Administration	Associations Diffusion Services SA (ADIS)
Arnaud GESLIN Représentant permanent AXA France IARD Administrateur	Conseil de surveillance	AXA Assurcrédit SA (représentant permanent AXA France IARD) (groupe AXA)
	Conseil d'administration	R2E SA (représentant permanent AXA France IARD) (groupe AXA)
	Président	Vendôme Participations 3 SAS (groupe AXA)
	Président	Développement Courtage PME SAS (groupe AXA)
	Président	SATEC Développement SAS (groupe AXA)
	Président	SATEC Holding SAS (groupe AXA)
	Administrateur	SATEC SA (groupe AXA)
	Administrateur	Valeurs Santé Services SAS (groupe AXA)
	Administrateur	INTER PARTNER Assistance (SA Belgique) (groupe AXA)
	Membre comité de surveillance	Vendyssée Finance SAS (groupe AXA)
	Membre conseil de surveillance	UNOFI Assurances SA
	Membre conseil de surveillance	UNOFI Crédit SA
	Membre conseil de surveillance	UNOFI SAS

II. RAPPORT SUR LES COMPTES DU GROUPE EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2011

Chers Actionnaires,

En complément au Rapport de Gestion établi par votre Conseil d'Administration et conformément aux dispositions des articles L 233-26 et L 225-100-2 du Code de commerce, nous avons l'honneur de vous présenter le Rapport sur la gestion du Groupe UCAR.

Le périmètre du groupe UCAR retient autour de UCAR SA, la maison-mère, les sociétés UCAR DEVELOPPEMENT SAS, UCAR LOCATION SAS, Société Nouvelle de l'ESTEY SARL, SS2A Courtage SARL, UCAR FLEET SARL et deux sociétés nouvellement créées : UCAR PARTENAIRES SARL et UCAR TECH SARL.

Les méthodes et principes de consolidation sont détaillés dans l'annexe aux comptes consolidés.

1. SITUATION DES SOCIÉTÉS AU COURS DE L'EXERCICE ECOULE

▬ Société UCAR :

Les produits d'exploitation se sont élevés à 4 465 K€ contre 3 409 K€ en 2010 soit une variation de 31%. Cette évolution est entre autre due au développement des ventes de location véhicules par Internet.

Les charges d'exploitation se sont élevées à 3 904 K€ contre 2 888 K€ en 2010 après une dotation aux amortissements de 134 K€ en 2011, contre 24 K€ en 2010, soit une variation des charges de 35%.

Le résultat d'exploitation s'est élevé à 561 K€ contre 521 K€ en 2010. Le résultat financier s'est élevé à 1 120 K€ contre 616 K€ en 2010.

Le résultat exceptionnel s'est élevé à 7 K€ contre -572 K€ en 2010.

Compte tenu de ces éléments, le résultat de l'exercice se solde par un bénéfice de 1 714 205,54 € contre 577 851 € en 2010.

▬ Société UCAR DEVELOPPEMENT :

Cette société a eu en 2011, pour seule activité, la location de véhicules, ayant cédé le fonds de commerce de centrale d'achat à Ucar Fleet.

En 2011, le chiffre d'affaires total, incluant la revente des véhicules, s'est élevé à 24,8 M€ contre 32,9 M€ en 2010. L'activité location s'établit à 17,9 millions d'euros contre 18,7 millions en 2010. L'activité de location à périmètre constant a connu une légère reprise au cours de cette année 2011. Les ventes de voitures quant à elles se sont élevées à 6,8 millions d'euros contre 14,7 millions en 2010.

Le résultat d'exploitation s'est élevé à -0,2M€ contre -1,8 M€ en 2010. Le résultat financier s'est élevé à -150 K€ contre -140 K€ en 2010.

Le résultat exceptionnel s'est élevé à 761 K€ contre 657 k€ en 2010.

Le résultat net fait apparaître un profit de 581 K€, contre une perte de 792 K€ en 2010.

▬ Société UCAR LOCATION :

Cette société exploite un concept de location courte durée en franchise « low cost », qui s'inscrit dans le concept de « multi durées » de UCAR.

Le chiffre d'affaires réalisé en 2011 s'est élevé à 2 413 K€ contre 2 404 K€ en 2010. Le résultat net se traduit par un bénéfice de 601 K€ contre 291 K€ en 2010.

▬ Société Nouvelle de l'ESTEY :

Cette société gère les activités de location du réseau Opel Rent et la facturation centralisée dédiée aux grands comptes. Elle a réalisé un chiffre d'affaires de 6 601 K€ contre 9 355 K€ en 2010. Le chiffre d'affaires de 2010 prenait en compte 2,3M€ de vente véhicules, au profit d'autres sociétés du Groupe, activité qui n'a pas perduré en 2011.

Le résultat d'exploitation s'est élevé à 343 K€ contre 751 K€ en 2010. L'exercice 2011 se solde par un bénéfice de 233 K€ contre 494 K€ en 2010.

▬ Société SS2A COURTAGE :

Cette société exerce une activité de courtage d'assurances et de services, notamment aux réseaux qui font partie du Groupe UCAR, mais aussi à une clientèle externe.

Le chiffre d'affaires réalisé en 2011 s'est élevé à 2 119 K€ contre 2 121 K€ en 2010.

Le résultat se traduit par un bénéfice de 611 K€ contre 544 K€ en 2010.

▬ Société UCAR FLEET :

Cette société exerce une activité de centrale d'achat et de financement pour les entités exerçant la location de voitures dans le Groupe, ainsi que la gestion de flottes automobiles. Elle a initié son activité en 2011.

Le chiffre d'affaires réalisé en 2011 s'est élevé à 22,4 M€.

Le résultat se traduit par un bénéfice de 330 K€.

▬ Société UCAR TECH :

Cette société, immatriculée en décembre 2011, n'a pas encore réalisé de chiffre d'affaires. Son résultat se traduit par une perte de 1 525 euros.

▬ Société UCAR PARTENAIRES :

Cette société, immatriculée en décembre 2011, n'a pas encore réalisé de chiffre d'affaires. Son résultat se traduit par une perte de 1525 euros.

2. COMPTES CONSOLIDES

Compte de résultat

Les principaux éléments d'exploitation consolidés sont, en milliers d'euros :

	Exercice 2011	Exercice 2010
Chiffre d'affaires	59 411	44 084
Résultat d'exploitation	2 223	766
Résultat courant	2 177	668
Résultat exceptionnel	-180	72
Résultat net	1 444	408
- dont part des minoritaires	-31	-28
- dont part du groupe	1 413	380

Les activités du Groupe ont été marquées par une forte impulsion au développement des activités déjà existantes et par la recherche de nouveaux produits et marchés. Ceci est d'autant plus évident si l'on considère que le marché traditionnel de la location de véhicules continue à souffrir des effets de la crise économique.

La progression des services offerts aux réseaux, qui comprennent la centrale d'achat, la vente de location par Internet et aux grands comptes, ainsi que le cabinet de courtage sont les composantes de l'activité de 2011. Le chiffre d'affaires consolidé ressort à 59,4 millions d'euros, contre 44,1 millions en 2010 :

- ▬ les ventes de marchandises, essentiellement les véhicules neufs et d'occasion, se sont élevées à 30,2 millions d'euros contre 16,3 millions en 2010 soit une augmentation de 82% ;
- ▬ les prestations de location et de services s'élèvent à 29,2 millions d'euros contre 27,8 millions en 2010.

L'analyse sectorielle des activités du Groupe permet de mettre en évidence l'évolution du chiffre d'affaires réalisé : tenue du réseau succursales et belle avancée des services aux réseaux, notamment en ce qui concerne

Ucar Fleet, pour laquelle on remarque que la part de la centrale d'achat dans les approvisionnements du réseau a progressé. Ainsi, le chiffre d'affaires de la location en franchise a progressé de 13% en métropole, ce qui donne lieu à une augmentation de royalties perçues. Les ventes directes ont également progressé (internet, grands comptes).

En matière d'immobilisations la seule modification de taille est la diminution de la flotte détenue en propriété par la filiale Ucar Développement.

Le résultat d'exploitation s'établit à 2,2 millions d'euros contre 0,8 M € en 2010. Pour la première fois l'apport des succursales devient positif, et se confirme celui prédominant des services aux réseaux. Les principaux contributeurs au résultat sont donc SS2A Courtague, Ucar Location, Ucar Fleet et Nouvelle de l'Estey.

Le résultat financier enregistre une charge nette de -46 K€, contre -98 K€ en 2010.

Le résultat exceptionnel s'établit à -0,2 million d'euros contre 0,1 million l'année dernière.

Compte tenu des taux de participation en 2011, le résultat part du groupe s'élève à 1,4 million d'euros contre 0,4 million en 2010.

Bilan

Le total du bilan s'élève à 31 millions d'euros contre 26,8 millions fin 2010, si l'on tient compte de la correction apportée aux valeurs de bilan corrigées d'une erreur de compilation, restée sans effet sur le résultat 2010, ainsi que sur la trésorerie nette.

La structure de l'actif et du passif est ici synthétisée :

Actif	31/12/2011	%	31/12/2010	%
Actif immobilisé hors parc	3 297	11%	3 519	13%
Parc automobile	599	2%	2 963	11%
Actif circulant	17 825	57%	14 504	54%
Trésorerie	9 290	30%	5 781	22%
TOTAL	31 011		26 767	

Passif	31/12/2011	%	31/12/2010	%
Fonds propres	11 827	38%	9 965	37%
Autres dette financières	934	3%	1 080	4%
Dette sur parc automobile	499	2%	2 487	9%
Dettes d'exploitation	17 751	57%	13 235	49%
TOTAL	31 011		26 767	

Concernant la trésorerie, le groupe présente un endettement net négatif de 7,9M€, contre 2,2M€ en fin 2010.

3. EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE JUSQU'A CE JOUR

Depuis le début de l'exercice en cours, le marché de la location de véhicules est morose, les causes principales étant la situation de crise et la période électorale. Pour l'année 2012 la profession annonce ne pas croire à une augmentation du marché supérieure à 1-2% pour l'année.

Nos efforts nous poussent plus que jamais à un élargissement du marché avec notre positionnement prix et la recherche de nouveaux produits et services offerts à nos clients et à nos réseaux.

4. PERSPECTIVES

UCAR

Les perspectives d'avenir sont liées au marché de la location, ainsi qu'au développement de l'activité des sociétés dans lesquelles UCAR détient une participation. Il est prévu d'augmenter le nombre de réseaux gérés en marque blanche, en signant des contrats avec de nouveaux constructeurs automobiles.

UCAR DEVELOPPEMENT

Pour la première année depuis longtemps cette filiale produit un résultat d'exploitation presque à l'équilibre, ce qui nous confirme de la pertinence des actions entreprises depuis 2009.

L'activité de la centrale d'achat a été cédée en début 2011 à la filiale UCAR FLEET.

▮ UCAR LOCATION

Dans le domaine de la location courte durée, le développement du réseau de franchises UCAR LOCATION se poursuit. Il est prévu d'ouvrir 30 nouvelles franchises exclusives en 2012, et 5 en corners. Au 31 mars 2012, Ucar Location a signé 7 protocoles. 6 nouvelles agences en franchise ont été ouvertes dans la même période et 2 fermées.

▮ NOUVELLE DE L'ESTEY

La recherche de nouveaux clients est toujours active.

▮ SS2A COURTAGE

L'activité est liée à celle des sociétés du Groupe et au développement de l'offre de services. Le développement de SS2A s'appuie sur de nouveaux clients externes, le développement des franchisés, et de nouveaux produits.

▮ UCAR FLEET

Comme pour les autres filiales en back-up de l'activité principale de location, son activité est liée à l'expansion des réseaux et éventuellement à la création de nouveaux services.

▮ UCAR PARTENAIRES

Nous poursuivons la recherche de nouveaux réseaux partenaires à intégrer dans l'activité de cette filiale nouvellement créée.

▮ UCAR TECH

Le projet qui sera l'objet de l'activité de cette filiale est encore en phase d'étude. Pour l'instant aucune activité n'a été commencée.

5. RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

Néant.

Nous vous remercions de nous donner acte de la lecture du présent rapport, et d'approuver les comptes consolidés du Groupe UCAR qui vous ont été présentés conformément aux dispositions de l'article L 225-100 du Code de commerce.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

représenté par Jean-Claude Puerto Salavert

III. COMPTES CONSOLIDÉS - EXERCICE CLOS AU 31 DÉCEMBRE 2011

ETATS FINANCIERS

1. BILAN CONSOLIDE

Bilan actif consolidé

	Notes	Valeurs Nettes 31/12/2011	Valeurs après correction Valeurs Nettes 31/12/2010	Valeurs publiées Valeurs Nettes 31/12/2010
<u>ACTIF IMMOBILISE</u>				
Ecarts d'acquisition	4.1	568	583	583
Immobilisations incorporelles	4.2	1 389	1 507	1 507
Immobilisations corporelles	4.3	1 376	3 796	3 796
Immobilisations financières	4.4	563	596	596
Titres mis en équivalence				
Total de l'Actif Immobilisé		3 896	6 482	6 482
<u>ACTIF CIRCULANT</u>				
Stocks et en-cours	4.5	316	238	238
Créances clients et avances versées	4.6	10 486	7 635	2 377
Autres créances et comptes de régularisation	4.6	7 023	6 631	6 631
Valeurs mobilières de placement		4 121	4 602	4 602
Disponibilités		5 169	1 179	1 179
Total de l'Actif Circulant		27 115	20 285	15 027
TOTAL DE L'ACTIF		31 011	26 767	21 509

Bilan passif consolidé

	Notes	Valeurs Nettes 31/12/2011	Valeurs après correction Valeurs Nettes 31/12/2010	Valeurs publiées Valeurs Nettes 31/12/2010
CAPITAUX PROPRES				
Capital		4 705	4 534	4 534
Primes		2 639	2 364	2 364
Réserves		3 037	2 654	2 654
Ecart de conversion				
Résultat net		1 413	380	380
Provisions réglementées				
Subventions d'investissement				
Capitaux Propres –Part du Groupe		11 794	9 932	9 932
Intérêts minoritaires		34	33	33
Total Capitaux propres		11 827	9 965	9 965
Provisions pour risques et charges	4.7	106	108	108
DETTES				
Emprunts obligataires			556	556
Autres emprunts et dettes financières	4.9	1 433	3 011	3 011
Dettes fournisseurs et avances reçues	4.10	11 594	6 641	1 383
Autres dettes et comptes de régularisation	4.10	6 051	6 486	6 486
Total Provisions et Dettes		19 184	16 802	11 544
TOTAL DU PASSIF		31 011	26 767	21 509

2. COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE

	Notes	31/12/2011	31/12/2010
Produits d'exploitation		60 221	44 829
Chiffre d'affaires	4.12	59 411	44 084
Dont Ventes de marchandises		30 201	16 276
Dont Prestations de services		29 210	27 808
Autres produits d'exploitation		809	745
Charges d'exploitation		57 997	44 063
Achats et variation de stock	4.13	30 983	17 369
Services Extérieurs	4.14	14 639	14 378
Autres charges externes	4.15	3 684	3 574
Impôts, taxes et versements assimilés		1 467	1 200
Charges de personnel		5 683	5 669
Dotations aux amortissements		1 050	1 556
Autres charges d'exploitation		491	317
Résultat d'exploitation		2 223	766
Charges et produits financiers	4.16	-46	-98
Résultat courant des entreprises intégrées		2 177	668
Charges et produits exceptionnels	4.17	-180	72
Impôts sur les résultats	4.18	538	254
Résultat net des entreprises intégrées		1 459	486
Quote-part dans les résultats des sociétés mise en équivalence			
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition		15	78
RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE		1 444	408
Intérêts minoritaires		-31	-28
Résultat net - Part du groupe		1 413	380
Résultat par action en €		0,8109	0,0225
Résultat dilué par action en €		0,7937	0,0225

3. TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE

	EXERCICE 2011	EXERCICE 2010
OPERATIONS D'EXPLOITATION		
RESULTAT NET	1 413	380
Part des minoritaires dans le résultat stés intégrées	31	28
Quote part dans resultat sociétés en équivalence		
Dividendes reçus des sociétés en équivalence		
Elim. des éléments sans incidence sur la trésorerie		
Dérive de résultat + Résultat de dilution		
Dotations aux Amortissements et provisions	845	1 303
Reprises des Amortissements et provisions	-18	-140
Charges et produits calculés liés aux stock-options et assimilés		
Plus et moins values de cession	33	-68
Impôts différés	58	41
Subventions virées au résultat		
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	2 362	1 544
<u>Variation des frais financiers</u>		
<u>Variation nette exploitation</u>	2 653	-777
Var° de stock	-77	-31
Var° des Créances d'exploitation	-1 980	-1 493
Var° des Dettes d'exploitation	4 711	747
<u>Variation nette hors exploitation</u>	-1 225	327
Var°des créances hors exploitation	-1 157	147
Var°des dettes hors exploitation	82	380
Charges et produits constatés d'avance	-149	-201
Pertes et gains de change		
VARIATION DU BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	1 429	-450
Flux net de trésorerie généré par l'activité	3 790	1 094
OPERATIONS D'INVESTISSEMENT		
Décaisst / acquisition immos incorporelles	-119	-57
Décaisst / acquisition immos corporelles	-1 673	-1 608
Encaisst / cession d'immos corp et incorp	3 194	1 234
Subventions d'investissement encaissés		
Décaisst / acquisition immos financières	-13	-7
Encaisst / cession immos financières	45	262
Trésor.nette /acquisitions & cessions de filiales	0	-60
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	1 434	-235
OPERATIONS DE FINANCEMENT		
Augmentation de capital ou apports	445	
Sommes reçues lors de l'exercice des stock-options		
Dividendes versés aux actionnaires de la mère		
Dividendes versés aux minoritaires	-27	-30
Variation des autres fonds propres		
Encaissements provenant d'emprunts	2 904	7
Remboursement d'emprunts	-4 162	-1 644
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	-839	-1 667
VARIATION DE TRESORERIE	4 385	-809
TRESORERIE A L'OUVERTURE	4 901	5 710
TRESORERIE A LA CLOTURE	9 287	4 901

En 2010 le tableau des flux de trésorerie séparait les flux relatifs à la flotte immobilisée. A partir de 2011 nous adoptons un nouveau format, plus conforme aux règlements CRC 99.02.

4. VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS – PART DU GROUPE

	Capital	Primes	Réserve légale	R à N	Réserves consolidées	Résultat de l'exercice	Autres			Total des capitaux propres
							Ecart convers.	Titres de l'entreprise consolidant	Autres variés	
Situation à la clôture 31/12/2009	4 534	2 364	61	1 164	1 576	-147				9 552
Affectation du résultat 2009			15	274	-436	147				0
Dividendes versés										0
Dividendes reçus										0
Résultat 2010						380				380
Situation à la clôture 31/12/2010	4 534	2 364	76	1 438	1 140	380				9 932
Affectation du résultat 2010			29	549	-198	-380				0
Augmentation de capital	171	274								445
Dividendes versés										0
Dividendes reçus										0
Résultat 2011						1 413				1 413
Autres variations					3					3
Situation à la clôture 31/12/2011	4 705	2 639	105	1 987	945	1 413				11 794

ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDÉS

1. REFERENTIEL COMPTABLE, MODALITES DE CONSOLIDATION, METHODES ET REGLES COMPTABLES

1.1. Référentiel comptable

Les comptes consolidés du groupe UCAR ont été établis en conformité avec les principes français prévus par les dispositions du règlement 99-02 du Comité de la Réglementation Comptable du 22 juin 1999, relatives aux comptes consolidés des sociétés commerciales (modifié par les règlements CRC n°2002-10, n°2002-12, n°2004-03, n°2004-06, n°2004-14 et n°2005-10).

1.2. Modalités de consolidation

▫ Méthodes de consolidation

La consolidation est réalisée à partir des comptes arrêtés au 31 décembre. Toutes les participations significatives dans lesquelles UCAR assure le contrôle exclusif, directement ou indirectement, sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale.

Aucune autre méthode n'est utilisée. L'intégration globale consiste à :

- Intégrer dans les comptes de l'entreprise consolidante les éléments des comptes des entreprises consolidées, après retraitements éventuels ;
- Répartir les capitaux propres et le résultat entre les intérêts de l'entreprise consolidante et les intérêts des autres actionnaires ou associés dits 'intérêts minoritaires' ;
- Eliminer les opérations en comptes entre l'entreprise intégrée globalement et les autres entreprises consolidées.

▫ Ecart d'acquisition

L'écart d'acquisition correspond à l'écart constaté, à la date d'entrée d'une société dans le périmètre de consolidation, entre :

- le coût d'acquisition de ses titres (y compris les frais afférents nets d'impôts)
- et la quote-part de l'entreprise acquéreuse dans l'évaluation totale des actifs et passifs identifiés à la date d'acquisition.

A l'occasion de la première consolidation des filiales et participations du groupe, l'évaluation de l'ensemble des éléments identifiables (actifs et passifs) acquis a été réalisée. Les affectations sont définitives à la clôture de l'exercice suivant la date de première consolidation de l'entreprise.

Jusqu'au 31 décembre 2010, les écarts d'acquisition positifs étaient amortis sur une durée de 10 ans. Compte tenu des tests de valeur réalisés (valeurs consolidées inférieures aux valeurs de marché), le groupe a décidé d'amortir les écarts d'acquisition sur une durée de 40 ans. Ce changement d'estimation a eu un impact positif sur le résultat de l'exercice 2011 de +50 k€.

Les écarts d'acquisition négatifs sont inscrits au passif en provision pour risques et charges et sont repris sur une durée n'excédant pas 5 ans.

▫ Elimination des opérations intra-groupe

Conformément à la réglementation, les transactions entre les sociétés intégrées ainsi que les résultats internes entre les sociétés ont été éliminés dans les comptes consolidés.

▫ Date de clôture

Les sociétés sont consolidées sur la base de leur bilan arrêté au 31 décembre 2011, d'une durée de 12 mois, à l'exception des sociétés entrant dans le périmètre.

Au décembre 2011 les sociétés UCAR PARTENAIRES et UCAR TECH entrent dans le périmètre de consolidation. Le premier exercice de ces sociétés s'arrête au 31 décembre 2011.

1.3. Méthodes et règles comptables

Les principes et méthodes appliqués par le groupe UCAR sont les suivants :

1.3.1. Immobilisations incorporelles

▫ Les frais d'établissement

Les frais d'établissement comprennent les frais de constitution des sociétés ; ils sont amortis sur 3 ans.

▫ Ecart d'évaluation

Lors de l'acquisition des fonds de commerce de location courte durée appartenant aux sociétés AUTOP et SDL, la partie du prix affectée aux éléments incorporels a été réduite car elle prenait en considération le niveau de rentabilité constaté sur ces activités jusqu'alors.

Dans le cadre de l'exploitation développée par le groupe UCAR, il a été décidé de revaloriser les fonds de commerce afin de les faire apparaître dans les comptes consolidés pour leur valeur d'utilité. Le montant de cette revalorisation est de 1 079 K€, correspondant à la valeur de rachat des immobilisations corporelles rachetées à AUTOP et SDL ; soit un écart d'évaluation de 657 K€, traité en écart d'acquisition négatif.

Les fonds revalorisés ne font pas l'objet d'un amortissement.

Au cours de l'exercice 2011, les fonds de commerce ont été modifiés comme suit :

- la société UCAR DEVELOPPEMENT a procédé à la sortie d'une partie des fonds de commerce AUTOP pour une valeur consolidée de 52 K€.

▫ Les autres immobilisations incorporelles

Les autres immobilisations incorporelles sont composées :

- du logo,
- de sites Internet,
- de noms de domaines,
- de logiciels,
- des frais de mise en place d'une nouvelle base de données.

Les méthodes et durées d'amortissement retenues sont les suivantes :

Immobilisations incorporelles	Méthode	Durée
Logo	Linéaire	10 ans
Sites Internet	Linéaire	1 an
Noms de domaine	Non amorti	
Logiciels	Linéaire	1 an si faible valeur 5 ans si valeur supérieure à 7 K€
Base de données	Linéaire	5 ans, ou 3 ans si développements complémentaires
Pack Assurance Entreprise	Linéaire	3 ans
Redevance	Linéaire	1 an

Courant 2011, les frais de lancement de la Carte Libre voiture ont été totalement amortis.

▫ Dépréciation des immobilisations incorporelles

A chaque clôture, l'entreprise s'assure qu'il n'existe pas d'indicateurs susceptibles de laisser penser qu'un actif a perdu de la valeur. Toute différence positive entre la valeur nette comptable et la valeur recouvrable constitue le montant de la dépréciation au titre de la période.

1.3.2. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

L'amortissement est calculé en fonction de la durée d'utilisation estimée des différentes catégories d'immobilisations.

Les principales méthodes d'amortissement et durées d'utilisation retenues sont les suivantes :

Immobilisations corporelles	Méthode	Durée
Matériel industriel	Linéaire	4 ans
Outillage industriel	Linéaire	4 ans
Installations et agencements	Linéaire	10 ans ¹
Matériel de transport ²		
Matériel de bureau neuf	Linéaire	3 ans
Matériel de bureau d'occasion	Linéaire	1 an
Mobilier de bureau	Linéaire	10 ans

¹ Certains agencements dont la durée d'utilisation est réduite font l'objet d'un amortissement limité entre 2 et 4 ans.

² Le matériel de transport utilisé dans le cadre de l'activité d'UCAR DEVELOPPEMENT est amorti selon les règles retenues dans les protocoles signés avec les fournisseurs de véhicules (constructeurs, importateurs et concessionnaires), ou à défaut en fonction de la durée d'utilisation effective.

1.3.3. Contrats de location financement

Les immobilisations faisant l'objet d'un contrat de crédit bail ayant pour effet de transférer au Groupe les avantages et les risques inhérents à la propriété sont comptabilisées à l'actif, selon les modalités d'une acquisition pour la valeur d'origine au contrat.

Les biens concernés sont amortis sur des durées identiques à celle retenues pour les immobilisations détenues en pleine propriété ; l'incidence fiscale de ce retraitement est prise en compte.

Les locations financières contractées dans le cadre du financement des véhicules par la société UCAR DEVELOPPEMENT destinées à la location courte durée ne font pas l'objet de retraitement.

1.3.4. Immobilisations financières

Ce poste est essentiellement constitué de dépôts et cautionnements versés, n'ayant pas lieu d'être dépréciés.

Par ailleurs, il comprend des titres de participation dans les sociétés non consolidées. Ceux-ci figurent au bilan à leur coût d'acquisition, hors frais accessoires.

Une provision pour dépréciation est susceptible d'être constatée lorsque la valeur d'inventaire des participations devient inférieure à leur coût d'acquisition. Aucune provision n'a été constatée au 31.12.2011 compte tenu des valeurs réelles estimées.

1.3.5. Stocks

Les stocks de marchandises sont évalués selon la méthode FIFO : « Premier entré, Premier sorti ». La valeur brute des marchandises et approvisionnement comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Une provision pour dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur d'inventaire des stocks devient inférieure à leur coût d'acquisition.

Le stock de marchandises détenu par le groupe est majoritairement constitué par le stock de carburant détenu au 31 décembre (316 K€ au 31.12.2011).

1.3.6. Créances et dettes

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale.

Une provision pour dépréciation des créances est pratiquée nominativement lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Au 31 décembre 2011, le passage en pertes de créances anciennes et irrécouvrables a constitué une charge de 238 K€. En 2010, cette charge s'élevait à 197 K€. L'essentiel de ces montants faisaient l'objet d'une provision pour dépréciation qui a été reprise concomitamment.

1.3.7. Trésorerie et valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont évaluées à leur coût d'achat ou de souscription, hors frais accessoires.

Elles sont exclusivement constituées de SICAV monétaires, ou de certificats de dépôt ou de comptes à terme.

Depuis sa cotation sur le marché Alternext, la société s'est dotée d'un contrat de liquidité.

Une provision pour dépréciation est constituée lorsque le cours de bourse est inférieur à la valeur d'achat.

1.3.8. Engagements de retraite et prestations assimilées

Conformément aux retraitements optionnels considérés comme préférentiels par le règlement 99-02, les engagements en matière d'indemnité de départ en retraite ont été pris en compte dans les comptes consolidés.

Il est rappelé que les sociétés consolidées relevant de la convention collective de l'automobile prennent déjà en compte dans leur résultat individuel les indemnités de fin de carrière, ces dernières étant versées trimestriellement à la caisse de retraite. Les sociétés concernées sont NOUVELLE DE L'ESTEY, UCAR LOCATION, UCAR FLEET et UCAR DEVELOPPEMENT.

Pour les autres sociétés du groupe, SS2A COURTAGE et UCAR, les engagements en matière d'indemnité de départ en retraite ont été comptabilisés en provision pour risques et charges pour un montant net de 14 K€. Le montant cumulé comptabilisé de l'engagement au 31 décembre 2011 s'élève à 32 K€.

1.3.9. Impôts exigibles et différés

Les impôts courants comprennent les impôts exigibles sur les bénéfiques.

Les impôts différés sont calculés sur les différences entre les valeurs comptables et fiscales des actifs et passifs au bilan, ainsi que sur les déficits fiscaux. La détermination des impôts différés prend en compte les retraitements apportés aux comptes sociaux en application des règles de consolidation.

Les taux d'impôts retenus pour calculer les impôts différés à la clôture sont ceux résultant des textes fiscaux en vigueur et qui seront applicables lorsque la différence future se réalisera. Les effets de modifications des taux d'imposition sont inscrits dans le résultat de l'exercice au cours duquel le changement de taux est décidé.

Les impôts différés actif et passif sont compensés par entité fiscale. A ce titre un périmètre d'intégration fiscale est en vigueur dans le Groupe, UCAR SA étant la tête de groupe.

Les impôts différés actifs nets des passifs ne sont pas constatés dès lors que le groupe n'a pas l'assurance raisonnable de les récupérer.

En l'occurrence, le groupe a constaté depuis 2003 les créances d'impôt relatives aux déficits générés par la société UCAR DEVELOPPEMENT, compte tenu des perspectives d'imputation sur les bénéfiques à venir et du report illimité des déficits fiscaux. Une partie de ces déficits ayant été imputés sur le bénéfice constaté au 31 décembre 2008 de la société, la créance d'impôt différé correspondante a été diminuée d'autant.

Les actifs d'impôt différé activés en consolidation au titre des déficits fiscaux sont au 31 décembre 2011 de 681 K€.

1.3.10. Provisions pour risques et charges

Dans le cadre de l'activité normale du groupe UCAR, des litiges pourraient naître avec des tiers et des procédures pourraient être engagées.

Des provisions pour risques et charges seraient alors enregistrées dans les comptes dès que les effets de ces litiges et procédures pourraient être estimés.

Ces provisions seraient déterminées au cas par cas en fonction de l'appréciation prudente des risques attachés à chaque dossier.

Au 31 décembre 2011 une provision pour risque figure au passif de bilan pour un montant de 4 K€. Suite au contrôle URSSAF dont a fait l'objet la société UCAR DEVELOPPEMENT, une provision pour risques existe dans les comptes de la société au 31.12.2011 pour 70 K€.

Suite au contrôle fiscal engagé sur la société UCAR DEVELOPPEMENT au cours de l'exercice 2009, l'administration a établi une proposition de rectification pour un montant global de 538 k€, ramenée ensuite à 203 K€ et 25 K€ de pénalités de retard. Cette proposition de rectification est contestée dans son intégralité.

D'autres litiges en cours existent, concernant des contrats de franchise. Depuis sa création la société n'a jamais perdu un jugement sur des affaires de cette nature ; elle considère qu'elle n'a pas à établir de provision.

1.3.11. Mode de reconnaissance du chiffre d'affaires

En fonction de la nature de revenus, les faits générateurs de comptabilisation du chiffre d'affaires sont les suivants :

- ▣ Location de voitures : facturation de la prestation lors de la restitution du véhicule.
- ▣ Revenus franchisés : les redevances sont facturées mensuellement sur la base du chiffre d'affaires des franchisés ; les droits d'entrée et la formation sont enregistrés lors de la signature des engagements.
- ▣ Assurances : les produits sont constatés à chaque appel de prime.

- Vente de véhicules : le chiffre d'affaires est enregistré lors de leur livraison.
- Autres prestations : application des clauses contractuelles.

1.3.12. Distinction entre résultat exceptionnel et résultat courant

Le résultat courant est celui provenant des activités dans lesquelles l'entreprise est engagée dans le cadre de ses affaires ainsi que les activités annexes qu'elle assume à titre accessoire ou dans le prolongement de ses activités normales.

Le résultat exceptionnel résulte des événements ou opérations inhabituels distincts de l'activité et qui ne sont pas censés se reproduire de manière fréquente et régulière.

C'est pourquoi dans les comptes consolidés ont été reclassés en chiffres d'affaires et en achats de marchandises les ventes de véhicules immobilisés réalisés par UCAR DEVELOPPEMENT, comptabilisés dans les comptes sociaux en résultat exceptionnel.

L'impact du reclassement des cessions de véhicules a eu pour conséquence la majoration du chiffre d'affaires consolidé de 3 122 K€ et une minoration du résultat d'exploitation consolidé de 23 K€.

1.3.13. Résultat par action

Le résultat par action correspond au résultat net consolidé part du groupe se rapportant au nombre moyen pondéré d'actions de la société mère, en circulation au cours de l'exercice.

Concomitamment à la mise en bourse, des BCE ont été attribués, en nombre total de 37 800. Le résultat dilué par action est donc égal à 0,7937 €.

1.3.14. Frais de remise en état et kilomètres supplémentaires

Dans le cadre de l'engagement de reprise des véhicules en location, les constructeurs peuvent facturer à la société UCAR DEVELOPPEMENT des frais de remise en état et des kilomètres supplémentaires.

Le montant de ces frais est aléatoire et dépend de l'appréciation de l'état du véhicule.

Ces frais sont comptabilisés dans les comptes de la société UCAR DEVELOPPEMENT lors de la restitution des véhicules et ne font pas l'objet de provision.

1.3.15. Honoraires CAC

Le montant des honoraires comptabilisés dans les comptes consolidés du groupe au 31 décembre 2011 au titre du contrôle légal s'élève à 95 K€.

2. PERIMETRE DE CONSOLIDATION

2.1 Activité

UCAR met à la disposition des clients de l'enseigne des véhicules en location pour répondre à leurs besoins de mobilité :

- courte durée,
- remplacement et assistance,
- moyenne et longue durée.

L'enseigne est servie par différents réseaux :

- les succursales, exploitées par la société UCAR DEVELOPPEMENT ;
- les franchisés, exclusifs ou en activité complémentaires ;
- les partenaires.

Les activités de courtage en assurance et de centrale d'achats constituent des activités supports. UCAR LOCATION est le franchiseur.

L'ensemble du chiffre d'affaires consolidé est essentiellement réalisé sur le territoire français.

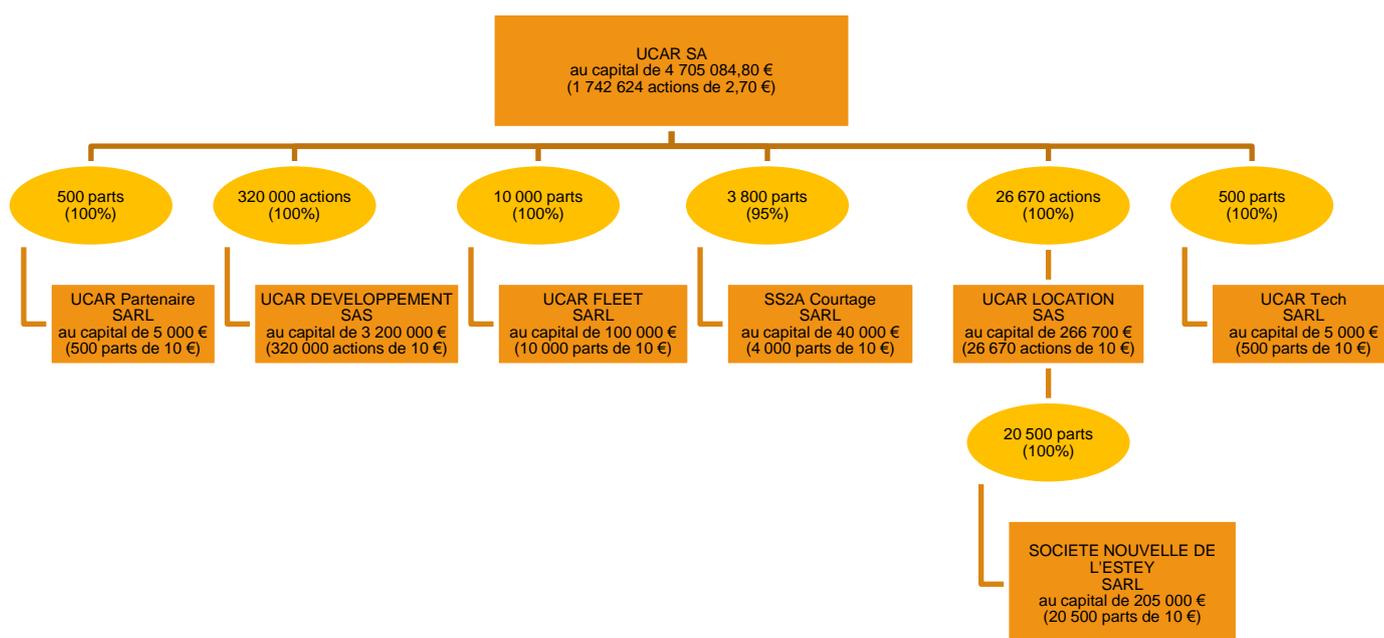
2.2 Liste des sociétés consolidées

Les sociétés incluses dans le périmètre de consolidation sont présentées ci-dessous.

Sociétés	2011			2010		
	% Contrôle	% Intérêt	Méthode de consolidation (1)	% Contrôle	% Intérêt	Méthode de consolidation (1)
SA UCAR	100	100	Mère	100	100	Mère
SA UCAR LOCATION	100	100	IG	99,84	99,84	IG
SARL SS2A COURTAGE	95	95	IG	95	95	IG
SARL UCAR FLEET	100	100	IG	100	100	IG
SAS UCAR DEVELOPPEMENT	100	100	IG	100	100	IG
SARL NOUVELLE DE L'ESTEY	100	100	IG	100	99,84	IG
SARL UCAR PARTENAIRES	100	100	IG	Non applicable	Non applicable	Non applicable
SARL UCAR TECH	100	100	IG	Non applicable	Non applicable	Non applicable

(1) IG : Intégration globale

2.3 Organigramme du groupe consolidé au 31.12.2011.



2.4 Sociétés exclues du périmètre de consolidation

Les sociétés HI TECH HOLDING, VEHITEL et AUTO MARCHÉ DE L'EST sont exclues du périmètre de consolidation, car la société UCAR ne dispose, directement ou indirectement, que d'une fraction égale respectivement à 15 %, 10 % et 10 % des droits de vote de ces sociétés.

3. COMPARABILITE DES COMPTES

3.1 CHANGEMENTS COMPTABLES

Aucun changement comptable suffisamment significatif n'est susceptible d'affecter la comparabilité des comptes.

3.2 VARIATIONS DE PERIMETRE

Intégration dans le périmètre de consolidation des sociétés UCAR PARTENAIRES et UCAR TECH constituées sur l'exercice. UCAR détient 100% des titres de ces sociétés.

3.3 COMPTES PRO FORMA

Une version pro forma des comptes de bilan est présentée afin de corriger une erreur dans l'élimination des intragroupes 2010 (cf page 5 t 6). Cette erreur n'a eu aucun impact sur le résultat et sur le flux de trésorerie.

4. NOTES SUR LES PRINCIPAUX POSTES DES ETATS FINANCIERS

Note 4.1 Ecarts d'acquisition positifs

	Valeurs au 31/12/2010	Augm.	Dim.	Var. de périmètre	Valeurs au 31/12/2011
UCAR LOCATION	174				174
UCAR DEVELOPPEMENT	620				620
TOTAL VALEURS BRUTES	794	0	0	0	794
UCAR LOCATION	35	4			39
UCAR DEVELOPPEMENT	176	12			188
TOTAL AMORTISSEMENTS	211	15	0	0	226
UCAR LOCATION	139	-4			135
UCAR DEVELOPPEMENT	444	-12			432
TOTAL VALEURS NETTES	583	-15	0	0	568

▣ Ecart d'acquisition de la société UCAR DEVELOPPEMENT

Lors de l'acquisition des titres de la société UCAR DEVELOPPEMENT, des écarts d'acquisition positifs de 496 K€ ont été constatés.

L'écart d'acquisition du 15 septembre 2000 d'un montant de 5 K€ a été amorti sur une durée de 10 ans, à compter de cette date.

L'écart d'acquisition du 1er septembre 2008 d'un montant de 491 K€ est amorti sur une durée de 40 ans, à compter de cette date.

▣ Ecart d'acquisition de la société PROMOCAR

Lors de l'acquisition des titres de la société PROMOCAR, des écarts d'acquisition positifs de 124 K€ ont été constatés.

L'écart d'acquisition du 18 septembre 2000 d'un montant de 37 K€ a été amorti sur une durée de 10 ans, à compter de cette date.

L'écart d'acquisition du 1er septembre 2008 d'un montant de 87 K€ est amorti sur une durée de 40 ans, à compter de cette date.

Suite à la transmission universelle de patrimoine de PROMOCAR avec UCAR DEVELOPPEMENT, l'écart d'acquisition de la société PROMOCAR est désormais inclus dans celui de la société UCAR DEVELOPPEMENT.

▬ Ecart d'acquisition de la société UCAR LOCATION

Lors de l'acquisition de 10 % des titres de la société UCAR LOCATION, un écart d'acquisition positif de 174 K€ a été constaté.

L'écart d'acquisition est amorti sur une durée de 40 ans, à compter du 1er janvier 2009.

Le changement de la durée d'amortissement des écarts acquis depuis 2008, de 10 à 40 ans, a été réalisé suite à la constatation de la part de la société de la valeur effective des activités acquises. Ce changement d'estimation a eu un impact positif global de 50k€ sur le résultat d'exercice.

Note 4.2 Immobilisations incorporelles

Note préalable : la colonne « autres variations » correspond à des reclassements de comptes à comptes.

	31/12/2010	Augm.	Dim.	Var. de périmètre	Autres var.	31/12/2011
<u>Valeurs brutes</u>						
Frais d'établissement						
Concessions, brevets, licences	875	38			23	936
Fonds de commerce	1 184	50	52			1 181
Autres immobilisations incorp.	1 001	19	100			920
Immobilisations incorp. en cours	0	13				13
Avances et acomptes versés	23				-23	0
TOTAL VALEURS BRUTES	3 083	119	152	0	0	3 050
<u>Amortissements</u>						
Frais d'établissement	0					0
Concessions, brevets, licences	625	165				790
Fonds de commerce	0					0
Autres immobilisations incorp.	951	8	89			870
TOTAL AMORTISSEMENTS	1 576	173	89	0	0	1 660
<u>Valeurs nettes</u>						
Frais d'établissement	0	0	0		0	0
Concessions, brevets, licences	250	-128	0		23	146
Fonds de commerce	1 184	50	52		0	1 181
Autres immobilisations incorp.	50	11	11		0	50
Immobilisations incorp. en cours	0	13	0		0	13
Avances et acomptes versés	23	0	0		-23	0
TOTAL VALEURS NETTES	1 507	-54	63	0	0	1 389

Note 4.3 Immobilisations corporelles (*)

	31/12/2010	Augm.	Dim.	Var. de périmètre	Autres var.	31/12/2011
<u>Valeurs brutes</u>						
Terrains	62					62
Constructions	250	4				254
Installations techniques, mat. et outillages ind.	68	4	2			71
Autres immobilisations corp.	5 619	1 368	4 273			2 713
Immobilisations corp. en cours	0	7				7
Avances et acomptes versés						
TOTAL VALEURS BRUTES	5 999	1 384	4 276	0	0	3 107
<u>Amortissements</u>						
Constructions	67	17				84
Installations techniques, mat. et outillages ind.	68	1	2			67
Autres immobilisations corp.	2 069	616	1 105			1 580
TOTAL AMORTISSEMENTS	2 203	635	1 107	0	0	1 731
<u>Valeurs nettes</u>						
Terrains	62	0	0			62
Constructions	183	-13	0			170
Installations techniques, mat. et outillages ind.	1	3	0			4
Autres immobilisations corp.	3 550	752	3 168			1 133
Immobilisations corp. en cours	0	7	0			7
Avances et acomptes versés	0	0	0			0
TOTAL VALEURS NETTES	3 796	749	3 168	0	0	1 376

(*) Inclut les retraitements des contrats en crédit-bail et de location financière, détaillés ci-dessous.

Les Autres immobilisations corporelles comprennent, entre autre, la partie immobilisée de la flotte de Ucar Développement. La diminution nette de celle ci sur l'exercice est de 2 364 K€.

Note 4.3 bis Immobilisations corporelles en Crédit-bail

	31/12/2010	Augm.	Dim.	Var. de périmètre	Autres var.	31/12/2011
<u>Valeurs brutes</u>						
Terrains	62					62
Constructions	145					145
Installations techniques, mat. et outillages ind.						0
Autres immobilisations corp.	178		23			156
TOTAL VALEURS BRUTES	385	0	23	0	0	362
<u>Amortissements</u>						
Constructions	42	7				49
Installations techniques, mat. et outillages ind.	0					0
Autres immobilisations corp.	176	2	23			156
TOTAL AMORTISSEMENTS	218	9	23	0	0	205
<u>Valeurs nettes</u>						
Terrains	62	0				62
Constructions	102	-7				95
Installations techniques, mat. et outillages ind.	0	0				0
Autres immobilisations corp.	2	-2				0
TOTAL VALEURS NETTES	166	-9	0	0	0	157

Note 4.4 Immobilisations financières

	31/12/2010	Augm.	Dim.	Var. de périmètre	Autres var.	31/12/2011
<u>Valeurs brutes</u>						
Titres de participation ^(*)	92					92
Créances rattachées à des participations	0					0
Autres immobilisations financières ^(**)	504	13	46			471
Titres mis en équivalence	0					0
TOTAL VALEURS BRUTES	596	13	46	0	0	563
<u>Provisions pour dépréciation</u>						
Titres de participation ^(*)						
Créances rattachées à des participations						
Autres immobilisations financières						
Titres mis en équivalence						
TOTAL AMORTISSEMENTS	0	0	0	0	0	0
<u>Valeurs nettes</u>						
Titres de participation ^(*)	92	0	0			92
Créances rattachées à des participations	0	0	0			0
Autres immobilisations financières	504	13	46			471
Titres mis en équivalence	0					0
TOTAL VALEURS NETTES	596	13	46	0	0	563

(*) Les titres de participation des sociétés non consolidées concernent HI TECH HOLDING, VEHITEL et AUTO MARCHÉ DE L'EST.

(**) Les autres immobilisations financières correspondent à des dépôts et cautionnements versés

Note 4.5 Stocks et en-cours

	Valeurs Brutes	Dépréciation	Valeurs Nettes 31/12/11	Valeurs Nettes 31/12/10
Matières premières				
En-cours				
Produits finis				
Marchandises	316		316	238
TOTAL STOCKS ET EN-COURS	316	0	316	238

Note 4.6 Ventilation des Créances et comptes de régularisation par échéances

	A Moins de 1 an	A Plus de 1 an	Valeurs nettes 31/12/2011	Valeurs après correction 31/12/2010	Valeurs publiés 31/12/2010
Avances et acomptes versés	4		4	112	112
Clients et comptes rattachés	10 482		10 482	7 523	2 265
Créances sociales	11		11	22	22
Créances fiscales	2 947		2 947	3 860	3 860
Comptes courants débiteurs	3		3	3	3
Débiteurs divers	2 243		2 243	1 033	1 033
Charges constatées d'avance ^(*)	1 112		1 112	949	949
Impôt différé actif	707		707	764	764
TOTAL CREANCES	17 509	0	17 509	14 266	9 008

(*) Concerne exclusivement des charges d'exploitation.

Note 4.6 bis Dépréciation de l'actif circulant

	31/12/2010	Augm.	Dim.	Var. de périmètre	Autres var.	31/12/2011
Clients et comptes rattachés	848	221	155			914
Autres créances						
TOTAL	848	221	155	0	0	914

Note 4.7 Provisions pour risques et charges

	31/12/2010	Augm.	Dim.	Var. de périmètre	Autres var.	31/12/2011
Indemnités de fin de carrière	18	16	2			32
Litiges	20		16			4
Autres provisions	70					70
Écarts d'acquisition négatifs (*)	0					0
TOTAL	108	16	18	0	0	106

(*) Les écarts d'acquisition négatifs sont détaillés ci-dessous.

Note 4.7 bis Écarts d'acquisition négatifs

	Valeurs d'origine	Reprises		Valeurs Nettes au 31/12/2011
		Antérieures	Exercice	
UCAR DEVELOPPEMENT	657	657	0	0
NOUVELLE DE L'ESTEY (ex CBS)	8	8	0	0
TOTAL	665	665	0	0

Note 4.8 Impôts différés

La prise en compte, au 31 décembre 2011, d'imposition différée dans les comptes consolidés a eu, poste par poste, les incidences suivantes :

	30/12/2011	31/12/2010	Variation
Impôts différés actif	707	764	-57
Impôts différés passif	0	0	0
Réserves consolidées	0	0	0
Résultat consolidé	-58	-41	-17

Les impôts différés actif et passif s'analysent comme suit :

Impôt différé Actif	31/12/2010	Impact réserves	Impact résultat	31/12/2011
Organic	31		-7	24
Effort Construction	4		8	12
Déficits reportables	735		-54	681
Écarts sur OPCVM et autres	3		-2	1
Indemnités de fin de carrière	6		5	11
Compensation IDA / IDP	-15		-7	-22
TOTAL	764	0	-58	707

Impôt différé Passif	31/12/2010	Impact réserves	Impact résultat	31/12/2011
Contrats de location financement	11		11	22
Harmonisation des amortissements	4		-4	0
Compensation IDA / IDP	-15		-7	-22
TOTAL	0	0	0	0

Note 4.9 Emprunts et dettes financières diverses

	Moins de 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Valeurs 30/12/2011	Valeurs 30/12/2010
Emprunts obligataires convertibles				0	557
Autres emprunts obligataires				0	0
Emprunts auprès des éts de crédit (*)	1 313			1 313	2 869
Comptes courants créditeurs				0	0
Dettes financières diverses			29	29	29
Dettes financières Crédit-bail	21	70		91	112
TOTAL EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES	1 334	70		1 433	3 567

(*) Détail des emprunts auprès des établissements de crédit :

- ▣ concours bancaires courants pour 4 K€,
- ▣ lignes de financement bancaire pour environ 1 310 M€.

Les emprunts et dettes financières sont tous libellés en euros.

Note 4.10 Dettes d'exploitation, autres dettes et comptes de régularisation

	Moins de 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Valeurs au 31/12/2011	Valeurs après correction 31/12/2010	Valeurs publiées 31/12/2010
Fournisseurs et comptes rattachés	11 205			11 205	6 276	1 018
Dettes sociales	891			891	1 122	1 122
Dettes fiscales	4 516			4 516	4 564	4 564
Fournisseurs d'immobilisations	117			117	405	405
Dettes diverses	901			901	759	760
Produits constatés d'avance	14			14	0	0
TOTAL AUTRES PASSIFS	17 645	0	0	17 645	13 126	7 869

Note 4.11 Engagements hors bilan

1 – Engagements donnés

- ▣ Caution au profit des organismes financeurs du parc de véhicules

En garantie des engagements de la société UCAR DEVELOPPEMENT au titre du financement de véhicules dans la limite de 41,2 millions d'euros (dont 33 M€ pour les financeurs des véhicules) pour une durée pouvant aller jusqu'à 48 mois à compter de la mise en place de chaque tranche de financement.

Au 31 décembre 2011 le montant des engagements en cours s'élève à 38,1 M€. A la même date des titres de placement pour un montant de 114 K€ sont nantis.

2 – Engagements reçus

Le groupe bénéficie de la part de ses fournisseurs (constructeurs, importateurs, concessionnaires) d'engagements de reprises portant sur les véhicules immobilisés et exploités dans le cadre des activités de location. Au 31.12.2011, le montant de ces engagements s'élevait à 28,9 millions d'euros hors taxes.

3 – Primes de remboursement liées à l'emprunt obligataire

L'emprunt obligataire de 550 000€ souscrit par la MAAF le 28 août 2008 a été totalement remboursé courant 2011. La clause prévoyant une prime de remboursement n'a donné lieu à aucun paiement.

Note 4.12 Information sectorielle

	Location véhicules	Services aux réseaux	Autres	Total
Chiffre d'affaires 2011	16 161	42 338	912	59 411
Chiffre d'affaires 2010	16 272	26 849	963	44 084
Chiffre d'affaires 2009	19 367	16 352	3 638	39 358
Immobilisations 2011	2 800	346	187	3 333
Immobilisations 2010	5 242	416	228	5 886
Immobilisations 2009	5 566	556	221	6 343
Résultat d'Exploitation 2011	26	2 146	52	2 223
Résultat d'Exploitation 2010	-1 693	2 373	86	766
Résultat d'Exploitation 2009	-2 117	1 589	54	-475

Note 4.12bis Détail du chiffre d'affaires

	31/12/2011	31/12/2010
Ventes de marchandises (*)	30 201	16 276
Ventes de produits		
Prestations de services	29 210	27 808
<i>Dont Locations de véhicules</i>	<i>23 010</i>	<i>22 133</i>
<i>Dont Revenus des franchises</i>	<i>2 231</i>	<i>1 854</i>
<i>Dont Revenus Activité Assurance</i>	<i>1 863</i>	<i>1 687</i>
<i>Dont Revenues Partnerships</i>	<i>1 194</i>	<i>1 171</i>
<i>Dont Autres</i>	<i>913</i>	<i>963</i>
TOTAL CHIFFRE D'AFFAIRES (**)	59 411	44 084

(*) Ventes de véhicules directement liées à la gestion du parc locatif.

(**) Chiffre d'affaires exclusivement réalisé en France.

Note 4.13 Détail des achats et variation de stock

	31/12/2011	31/12/2010
<i>Achats de sous-traitance</i>	<i>1 346</i>	<i>1 001</i>
<i>Achats non stockés, matériel et fournitures</i>	<i>276</i>	<i>266</i>
<i>Achats de marchandises (*)</i>	<i>29 439</i>	<i>16 095</i>
<i>Variation stocks de marchandises</i>	<i>-77</i>	<i>7</i>
TOTAL ACHATS ET VARIATION DE STOCK	30 983	17 369

(*) Achats de véhicules directement liés à la gestion du parc locatif.

Note 4.14 Détail des services extérieurs

	31/12/2011	31/12/2010
<i>Locations et charges locatives</i>	11 262	11 013
<i>Entretien et réparations</i>	2 378	2 405
<i>Primes d'Assurance</i>	902	783
<i>Autres services extérieurs</i>	97	177
TOTAL SERVICES EXTERIEURS	14 639	14 378

Note 4.15 Détail des autres charges externes

	31/12/2011	31/12/2010
<i>Honoraires et personnel extérieur</i>	1 739	1 495
<i>Publicité</i>	643	686
<i>Autres charges externes</i>	1 303	1 393
TOTAL SERVICES EXTERIEURS	3 684	3 574

Note 4.16 Résultat financier

Le résultat financier se décompose comme suit :

	31/12/2011	31/12/2010
Produits financiers		
Reprise prov. et amort. financiers	31	
Autres produits de participation		2
Revenus des autres créances et VMP	56	20
Gains de change		
Produits nets sur cession de VMP	8	3
Autres produits financiers	2	7
TOTAL PRODUITS FINANCIERS	97	32
Charges financières		
Dotation aux amortissements et provisions	36	
Intérêts et charges financiers	94	131
Pertes de change		
Charges nettes sur cession de VMP	13	
Autres charges financières	0	
TOTAL CHARGES FINANCIERES	143	131
RESULTAT FINANCIER	-46	-98

Note 4.17 Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel se décompose comme suit :

	31/12/2011	31/12/2010
Produits exceptionnels		
Produits exceptionnels sur op. de gestion	31	15
Produits exceptionnels sur ex. antérieurs	10	
Produits exceptionnels sur op. en capital	49	138
<i>Produits de cession d'éléments d'actifs (*)</i>	49	138
Autres produits exceptionnels	49	
Reprises de provisions & transferts de charges		
TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS	139	153
Charges exceptionnelles		
Charges exceptionnelles sur op. de gestion	129	10
<i>Dont créances irrécouvrables</i>	0	0
Charges exceptionnelles sur ex. antérieurs	108	0
Charges exceptionnelles sur op. en capital	82	71
<i>Valeurs nettes comptables des éléments d'actifs (*)</i>	82	71
Autres charges exceptionnelles	0	0
Dotations exceptionnelles aux amort. & provisions	0	0
TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES	318	81
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-180	72

(*) Le montant de la plus ou moins-value nette sur cessions d'éléments d'actif s'élève à -33 K€ en 2011, et +67 K€ en 2010.

Les charges exceptionnelles sur opérations de gestion sont essentiellement constituées par des amendes pour infraction au Code de la Route, pour lesquelles les actions pour en obtenir le remboursement auprès des autorités a échoué.

Les charges sur exercices antérieurs sont dues à un accord trouvé sur d'anciennes factures.

Note 4.18 Impôt sur les résultats

Ventilation Impôt exigible – Impôt différé

	31/12/2011	31/12/2010
Impôt exigible	481	213
Impôt différé	58	41
TOTAL	538	254

Preuve d'Impôt

Rationalisation de l'impôt	31/12/2011
Impôt sur les résultats fiscaux	481
Impôt différé	58
<i>Charge d'impôt sur les résultats consolidés</i>	<i>538</i>
Résultat net de l'ensemble consolidé	1 444
Amort. et reprises des Ecart d'acquisition	15
Impôt sur les résultats	538
<i>Résultat avant impôt des sociétés intégrées</i>	<i>1 997</i>
<i>Charge d'impôt théorique (33.33%)</i>	<i>666</i>
DIFFERENCE D'IMPOT	-127

Le rapprochement entre l'impôt sur les sociétés figurant au compte de résultat et l'impôt théorique qui serait supporté s'analyse comme suit :

Analyse de la différence d'impôt	Charges	Produits
Effets des différences permanentes		-127
TOTAL	0	-127
DIFFERENCE NETTE		-127

Note 4.19 Effectif moyen

L'effectif moyen employé par les sociétés intégrées globalement se décompose comme suit :

	31/12/2011	31/12/2010
Ingénieurs et cadres		40
Agents de maîtrise		34
Employés et techniciens		68
Ouvriers et apprentis		
TOTAL	0	142

Note 4.20 Evènements post-clôture

Néant.

Note 4.21 Rémunérations allouées aux membres des organes d'administration et de direction

La rémunération de M. Jean-Claude Puerto en tant que PDG de la société est fixe et a fait l'objet d'une convention avec la société De L'Estey SAS autorisée par décision du Conseil d'Administration d'UCAR SA du 14 mai 2008. Mention est apportée dans le rapport spécial des commissaires aux comptes.

IV. RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS.

Aux actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2011, sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société UCAR S.A., tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - OPINION SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur :

- Le changement d'estimation de la durée d'amortissement des écarts d'acquisition décrit dans la note 1.2 de l'annexe aux comptes consolidés,
- Le contrôle fiscal mentionné dans la note 1.3.10 de l'annexe aux comptes consolidés.

II - JUSTIFICATION DE NOS APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants : Les notes 1.2, 1.3.10 et 1.3.14 de l'annexe aux comptes consolidés décrivent les estimations significatives retenues par le groupe concernant les durées d'amortissement des écarts d'acquisition, les provisions pour risques et charges et les frais de remise en état et kilomètres supplémentaires. Nos travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations et à vérifier le caractère approprié des informations fournies dans ces notes.

Par ailleurs, nous avons procédé à l'appréciation de l'approche retenue par le groupe, décrite dans la note 1.3.9 de l'annexe aux comptes consolidés, concernant l'activation des économies fiscales futures générées par les déficits fiscaux de l'exercice, sur la base des éléments disponibles à ce jour, et vérifié que les informations fournies en annexe ont un caractère approprié.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - VERIFICATION SPECIFIQUE

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations données dans le rapport sur la gestion du groupe.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Mérignac et Neuilly-sur-Seine, le 27 avril 2012

Les commissaires aux comptes

KPMG Entreprises
Département de KPMG S.A.

PricewaterhouseCoopers Audit

Franck Cournut
Associé

Stéphane Schwedes
Associé

V. COMPTES SOCIAUX - EXERCICE CLOS AU
31 DECEMBRE 2011

1. BILAN AU 31/12/2011

ACTIF

	MONTANTS BRUTS	AMORT. & PROVISIONS	MONTANTS NETS N	MONTANTS N-1
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions brevets et droits simil.	250 432	148 228	102 204	161 661
Fonds de commerce				
Autres immobilisations incorporelles	12 600		12 600	
Avances et acomptes sur immo. incorporelles				23 293
IMMO. INCORPORELLES	263 032	148 228	114 804	184 954
Terrains				
Constructions				
Installations techniques				
Autres immobilisations corporelles	150 766	78 571	72 195	43 377
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
IMMO. CORPORELLES	150 766	78 571	72 195	43 377
Autres participations	5 608 025		5 608 025	3 219 685
Créances ratt. part.				
Actifs financiers				
Autres immos. financières	76 688		76 688	71 660
IMMO. FINANCIERES	5 684 713	0 000	5 684 713	3 291 345
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	6 098 511	226 800	5 871 712	3 519 676
Stocks Matières Premières				
Stocks d'encours				
Stocks de pdts interm.& finis				
Stocks de marchandises				
STOCKS	0	0	0	0
Avances et acomptes versés				
Clients et comptes rattachés	2 257 802		2 257 802	287 692
Autres créances	3 405 686		3 405 686	6 481 532
CREANCES	5 663 488	0	5 663 488	6 769 224
Valeurs mobilières	603 000		603 000	276 721
VMP / Actions propres	138 084	5 112	132 972	
Disponibilités	833 786		833 786	177 962
Instruments financiers				
TRESORERIE	1 574 870	5 112	1 569 758	454 683
Charges constatés d'avance	43 960		43 960	65 264
TOTAL ACTIF CIRCULANT	7 282 317	5 112	7 277 205	7 289 171
TOTAL ACTIF	13 380 829	231 911	13 148 917	10 808 847

PASSIF

	MONTANTS N	MONTANTS N-1
Capital social	4 705 085	4 533 974
Primes d'émission	2 638 543	2 364 258
Ecarts de réévaluation		
Réserve légale	104 576	75 684
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	1 986 936	1 437 977
CAPITAL ET RESERVES	9 435 140	8 411 893
RESULTAT DE L'EXERCICE	1 714 206	577 851
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	11 149 345	8 989 744
AUTRES FONDS PROPRES		
Provision pour risques	4 000	4 000
Provision pour charges		
PROVISIONS	4 000	4 000
Emprunts obligataires convertibles		556 545
Autres emprunts obligataires		
Emprunts auprès étab. de crédit		
Emprunts et dettes financières divers	59 772	63 767
DETTES FINANCIERES	59 772	620 312
Avances et acomptes reçus / com.		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	598 708	308 508
Dettes fiscales et sociales	1 183 932	880 364
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	22 030	5 878
Autres dettes	116 982	41
Produits constatés d'avance	14 147	
8) Ecart de conversion passif		
AUTRES DETTES	1 935 799	1 194 791
TOTAL DETTES	1 995 572	1 815 103
TOTAL PASSIF	13 148 917	10 808 847

2. COMPTE DE RESULTAT 2011

	MONTANTS N	MONTANTS N-1
Ventes de marchandises		
Ventes de services	4 424 621	3 408 948
CHIFFRE D'AFFAIRES	4 424 621	3 408 948
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation	639	
Reprises amort.et prov., transfert de charges	40 018	
Autres produits	87	317
PRODUITS D'EXPLOITATION	4 465 365	3 409 265
Achats de marchandises		
Variation stocks de marchandises		
Achats de matières premières et autres approv.		
Variation stocks (matières premières at autres appr.)		
Autres achats et charges externes	2 797 457	2 226 086
Impôts, taxes et versements assimilés	58 592	43 017
Salaires et traitements	606 139	398 291
Charges sociales	306 153	196 345
Dotations aux amortissements sur immo.	133 848	24 276
Dotations aux provisions sur immo.		
Dotations aux provisions sur actif circulant		
Dotations aux provisions pour risques et charges		
Autres charges	2 218	369
CHARGES D'EXPLOITATION	3 904 407	2 888 385
RESULTAT D'EXPLOITATION	560 958	520 880
Produits financiers de participations	1 073 070	570 000
Produits des autres valeurs mobilières et créances		
Autres intérêts et produits assimilés	67 375	65 119
Reprises sur prov. et transfert de charges	31 180	
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placements	7 894	1 292
PRODUITS FINANCIERS	1 179 518	636 411
Dotations financières aux prov. & amort.	36 292	
Intérêts et charges assimilées	10 716	20 185
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cession de VMP	12 601	
CHARGES FINANCIERES	59 609	20 185
RESULTAT FINANCIER	1 119 909	616 226
RESULTAT COURANT AVANT IMPÔT	1 680 868	1 137 106
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	2 152	
Produits exceptionnels sur opérations en capital	9 137	
Reprise sur provisions et transfert de charges		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	11 288	0
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	549	572 184
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	3 827	13
Dotations exeptionnelles aux amt. et prov.		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	4 377	572 197
RESULTAT EXCEPTIONNEL	6 912	-572 197
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices	-26 426	-12 942
BENEFICE OU PERTE	1 714 206	577 851

3. ANNEXE DES COMPTES SOCIAUX

3.1 FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Une première augmentation du capital s'est opérée par l'émission de 25 actions nouvelles au prix de 0,27 euro, soit un prix d'émission total de 6,75 euros.

Le nombre des actions a été ensuite divisé par dix.

Une seconde augmentation du capital a porté le capital social à un montant de 4 533 980,40 euros par la création et l'émission de 63 372 actions de 2,70 euro de valeur nominale chacune.

Le capital social est divisé en 1 742 614 actions de 2,70 euro de valeur nominale chacune, entièrement libérées, toutes égales et de même rang.

Les sociétés SS2A et UCAR LOCATION ont décidé de distribuer un dividende à la société UCAR SA, d'un montant total de 540 000 euros et 560 070 euros.

Deux nouvelles filiales de UCAR S.A. ont été créées, qui sont détenues à 100 % par cette dernière. Ces deux nouvelles sociétés, UCAR TECH et UCAR Partenaires, au capital social de 5 000 euros, et assujetties à l'impôt sur les sociétés, entreront en intégration fiscale à partir de 2012.

UCAR S.A. a décidé de recapitaliser sa société filiale UCAR Développement, détenue à 100% par la société mère, par souscription de nouvelles actions moyennant une compensation de créances.

3.2 RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- ▣ continuité de l'exploitation
- ▣ permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- ▣ indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/12/2011 sont établis conformément au PCG.

Les principales méthodes sont les suivantes :

Dans le cadre de l'intégration fiscale, active au 1er janvier 2009 et en applications des articles 223A et sq. du CGI, la société UCAR étant la société mère, intègre le résultat de l'ensemble du groupe. A la clôture de chaque exercice :

- ▣ Les filiales déficitaires reçoivent à titre définitif de la société UCAR une subvention égale à l'économie d'impôt sur les sociétés, immédiate ou virtuelle, procurée à cette dernière par la prise en compte de ces déficits.
Chacune des "filiales déficitaires" sera titulaire d'une créance sur la société UCAR.
- ▣ Les filiales bénéficiaires versent à la société UCAR, à titre de contribution ou de paiement de l'impôt sur les sociétés du groupe une somme égale à l'impôt qui aurait grévé leurs résultats respectifs en l'absence du groupe.

3.2.1 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Option de traitement des charges financières :

L'entité n'est pas concernée (option non prise).

3.2.2 Immobilisations corporelles

Option de traitement des charges financières :

L'entité n'est pas concernée (option non prise).

Amortissements des biens non décomposables :

La période d'amortissement à retenir pour les biens non décomposables (mesure de simplification pour les PME) est fondée sur la durée d'usage.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilisation ou de la durée d'usage prévue :

- | | |
|---|------------------|
| ▣ Agencement et aménagement des constructions | 3, 5 ou 10 ans |
| ▣ Mobilier | 10 ans |
| ▣ Matériel informatique | 1, 3, 4 ou 5 ans |

3.2.3 Participations, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Les comptes à terme et les certificats de dépôt sont valorisés à leur valeur nominale.

Les actions détenues en propre sont valorisées selon la méthode premier entré / premier sorti.

Une dépréciation peut être établie si le cours de bourse de la dernière journée ouvrée est plus bas que le coût moyen FIFO.

Les titres de participation sont évalués au coût historique conformément au principe en vigueur.

Les titres de Ucar Développement sont estimés sur la base de la valeur des fonds de commerce qui varie entre 3 et 4 mois de chiffre d'affaires de chaque agence.

Aucune provision n'a été constatée compte tenu des valeurs réelles estimées.

3.2.4 Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

3.3 ETATS DES IMMOBILISATIONS

CADRE A	IMMOBILISATIONS	TOTAL I	V. brute des immob. début d'exercice	Augmentations		
				suite à réévaluation	acquisitions	
INCORPOR.	Frais d'établissement, de recherche et de développement	TOTAL I				
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	212 860		73 465	
<hr style="border-top: 1px dashed black;"/>						
CORPORELLES	Terrains					
	Constructions	Sur sol propre				
		Sur sol d'autrui				
	Installations techniques, matériel & outillage indust.	Instal.géné., agencts & aménagts const.				
		Instal. géné., agencts & aménagts divers		51 796		34 516
	Autres immos corporelles	Matériel de transport				
		Matériel de bureau & info., mobilier		56 799		11 655
		Emballages récupérables & divers				
	Immobilisations corporelles en cours					
	Avances et acomptes					
		TOTAL III	108 595		46 171	
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence					
	Autres participations		3 219 685		2 388 340	
	Autres titres immobilisés					
	Prêts et autres immobilisations financières		71 660		5 028	
			TOTAL IV	3 291 345		2 393 368
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)			3 612 800		2 513 004	

CADRE B	IMMOBILISATIONS	TOTAL I	TOTAL II	Diminutions		Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légal d'origine
				par virt poste	par cessions		
INCORPOR.	Frais d'établissement, de recherche et de développement	TOTAL I					
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II		23 293		263 032	
<hr style="border-top: 1px dashed black;"/>							
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions	Sur sol propre					
		Sur sol d'autrui					
	Installations techniques, matériel & outillage indust.	Instal.géné., agencts & aménagts const.					
		Instal. géné., agencts & aménagts divers					86 312
	Autres immos corporelles	Matériel de transport					
		Matériel de bureau & info., mobilier			4 000		64 454
		Emballages récupérables & divers					
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
		TOTAL III		4 000		150 766	
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence						
	Autres participations					5 608 025	
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières					76 688	
			TOTAL IV				5 684 713
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)				27 293		6 098 511	

3.4 ETATS DES AMORTISSEMENTS

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Amort début d'exercice	Augm : dotations de l'exercice	Dimin : amort. sortis de l'actif et reprises	Montant des amort à la fin de l'exercice
Frais d'établissement, de recherche et de développement	TOTAL				
Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL	27 906	120 322		148 228

Terrains					
Constructions	Sur sol propre				
	Sur sol d'autrui				
	Instal.géné., agencts & aménagts const.				
Installations techniques, matériel & outillage indust.					
Autres immos corporelles	Instal. générale, agencts & aménagts divers	30 796	7 542		38 338
	Matériel de transport	34 423	5 983	173	40 234
	Matériel de bureau & info, mobilier				
	Emballages récupérables & divers				
TOTAL		65 219	13 525	173	78 572
TOTAL GENERAL		93 125	133 848	173	226 800

IMMOBILISATIONS	DOTATIONS			REPRISES			Mouv. net des amorts fin de l'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal except	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal except onnel	
Frais d'établissement, de recherche et de développement	TOTAL						
Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL						

Terrains							
Constructions	Sur sol propre						
	Sur sol d'autrui						
	Instal.géné., agencts & aménagts const.						
Installations techniques, matériel & outillage indust.							
Immos corporelles	Instal. générale, agencts & aménagts divers						
	Matériel de transport						
	Matériel de bureau mobilier						
	Emballages récupérables & divers						
TOTAL							
Frais d'acquisition de titres de participations							
TOTAL GENERAL							
Total général non ventilé							

CADRE C	MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net a la fin de l'exercice
	Frais d'émission d'emprunt à étaler				
	Primes de remboursement des obligations				

3.5 PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

TABLEAU DES PROVISIONS

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées	Prov. pour reconstit. gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissements				
	Provisions pour hausse des prix				
	Amortissements dérogatoires				
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %				
	Prov. fiscales implantat. étranger avant 01/01/92				
	Prov. fiscales implantat. étranger après 01/01/92				
	Pour prêts d'installation				
	Autres provisions réglementées				
TOTAL I					
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges				
	Prov. pour garanties données aux clients				
	Prov. pour pertes sur marchés à terme				
	Provisions pour amendes et pénalités				
	Provisions pour pertes de change				
	Prov. pour pensions et obligations similaires				
	Provisions pour impôts				
	Prov. pour renouvellement des immobilisations				
	Prov. pour gros entretien et grandes réparations				
	Prov. pour chges sociales, fiscales / congés à payer				
	Autres provisions pour risques et charges		4 000		4 000
TOTAL II			4 000		4 000
Provisions pour dépréciation	immobilisations	- incorporelles			
		- corporelles			
		- Titres mis en équivalence			
		- titres de participation			
		- autres immobs financières			
	Sur stocks et en cours				
Sur comptes clients					
Autres provisions pour dépréciation			36 292	31 180	5 112
TOTAL III			36 292	31 180	5 112
TOTAL GENERAL (I + II + III)			4 000	36 292	31 180
Dont dotations & reprises	- d'exploitation				
	- financières		36 292	31 180	
	- exceptionnelles				

 Titre mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée

3.6 LISTE DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

FILIALES ET PARTICIPATIONS

Filiales et participations	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Q. P. du capital détenu en %	Résultat dernier exercice clos
<u>A. RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS</u>				
1 . Filiales (+ 50% du capital détenu par la société)				
UCAR LOCATION	266 700	649 811	100,00	601 049
SS2A	40 000	637 368	95,00	611 420
UCAR DEVELOPPEMENT	3 200 000	-419 334	100,00	580 668
UCAR FLEET	100 000	329 580	100,00	329 611
UCAR TECH	5 000	-1 525	100,00	-1 525
UCAR PARTENAIRES	5 000	-1 525	100,00	-1 525
2 . Participations (10 à 50% du capital détenu par la société)				
VEHITEL 2000	152 449	42 669	10,00	35 529
HITECH HOLDING - -	110 000	196 586	15,00	35 197
AUTO MARCHE DE L'EST - -	240 000	173 297	10,00	20 510
<u>B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX CONCERNANT LES AUTRES FILIALES ET PARTICIPATIONS</u>				
1. Filiales non reprises en A :				
a. Françaises				
b. Etrangères				
2. Participations non reprises en A :				
a. Dans des sociétés françaises				
b. Dans des sociétés étrangères				

3.7 TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Informations financières (5)	Capital (6)	Capitaux propres autres que le capital (6) (10)	Q. P. du capital détenu en %	Valeurs comptables des titres détenus (7) (8)		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés (7) (9)	Montant des cautions et avais donnés par la société (7)	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé (7) (10)	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos) (7) (10)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (7)	Observations
				Brute	Nette						
A. RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS CI-DESSUS (2) (3)											
<u>1. Filiales (+ 50% du capital détenu par la société)</u>											
UCAR LOCATION	266 700	649 811	100.00	360 350				2 413 497	601 049		
SS2A	40 000	637 368	95.00	38 000				2 119 035	611 420		
UCAR DEVELOPPEMENT	3 200 000	-419 334	100.00	5 007 930				24 786 925	580 668		
UCAR FLEET	100 000	329 580	100.00	100 000				22 443 312	329 611		
UCAR TECH	5 000	-1 525	100.00	5 000					-1 525		
UCAR PARTENAIRES	5 000	-1 525	100.00	5 000					-1 525		
<u>2. Participations (10 à 50% du capital détenu par la société)</u>											
VEHITEL 2000	152 449	42 669	10.00	15 245				1 002 748	35 529		
HITECH HOLDING	110 000	196 586	15.00	16 500					35 197		
AUTO MARCHE DE L'EST	240 000	173 297	10.00	60 000				1 573 915	20 510		
B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX CONCERNANT LES AUTRES FILIALES ET PARTICIPATIONS											
<u>1. Filiales non reprises au §A :</u>											
a. Filiales françaises											
b. Filiales étrangères											
<u>2. Participations non reprises au §A :</u>											
a. Dans des sociétés françaises											
b. Dans des sociétés étrangères											

(1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).

(2) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).

(3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation, indiquer la dénomination et le siège social.

(4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.

(5) Mentionner au pied du tableau la parité entre l'euro et les autres devises.

(6) Dans la monnaie locale d'opération.

(7) En euros lorsque l'entité l'utilisera pour présenter ses comptes

(8) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations.

(9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.

(10) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations

3.8 ACTIF CIRCULANT

TABLEAU DES CREANCES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Etat des créances		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Actif immobilisé	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	76 688		76 688
Actif circulant	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	2 257 802	2 257 802	
	Créances rep. Titres prêtés : prov / dep. antér.			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Etat & autres coll. publiques :			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxe sur la valeur ajoutée	92 938	92 938	
	Autres impôts, taxes & versements assimilés	4 188	4 188	
	Divers			
	Groupe et associés (2)	2 232 742	2 232 742	
	Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)	1 075 817	1 075 817	
	Charges constatées d'avance	43 960	43 960	
	TOTAUX	5 784 136	5 707 447	76 688
Renvois (1) (2)	Montants des			
	créances représentatives de titres prêtés			
	prêts accordés en cours d'exercice			
	remboursements obtenus en cours d'exercice			
	Prêts & avances consentis aux associés (pers. physiques)		31 180	5 112

3.9 ENTREPRISES LIÉES

Méthode de consolidation : la méthode de consolidation utilisée est celle de l'intégration globale.

ÉLÉMENTS CONCERNANT LES ENTREPRISES LIÉES ET LES PARTICIPATIONS

POSTES	Montant concernant les entreprises		Montant des dettes ou créances représentées par des effets de commerce
	Liées	Avec lesquelles la sté a un lien de participation	
<u>Immobilisations financières</u>			
Participations			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres titres immobilisés			
Autres immobilisations financières	5 136		
<u>Avances et acomptes versés sur commandes</u>			
<u>Créances</u>			
Créances clients et comptes rattachés	1 880 138		
Autres créances	3 301 667		
Capital souscrit appelé, non versé			
<u>Disponibilités</u>			
<u>Dettes</u>			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établis. de crédit			
Emprunts et dettes financières divers			
Avances et acomptes reçus sur cdes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	31 693		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
<u>Chiffre d'affaires</u>	2 848 369	333 367	
<u>Produits : autres produits financiers</u>	67 375		
Charges d'exploitation	57 201		
Dividendes	1 073 070		

3.10 COMPTES DE REGULARISATION - ACTIF

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	43 960
Financiers	
Exceptionnels	
TOTAL	43 960

PRODUITS À RECEVOIR

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	400 215
Autres créances	1 080 799
TOTAL	1 481 013

3.11 CAPITAUX PROPRES

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

L'assemblée générale mixte du 07/06/2011 a décidé de diviser le nombre des actions composant le capital social par dix.

La valeur nominale de chaque action est dorénavant de 2,70 euros.

Une création et une émission de 63 372 actions de 2,70 euros de valeur nominale chacune a été décidé par cette assemblée.

	NOMBRE	VALEUR NOMINALE
Actions / parts sociales composant le capital au début de l'exercice	16 792 495,00	0,27
Actions / parts sociales émises pendant l'exercice	25,00	0,27
Actions / parts sociales remboursées pendant l'exercice		
Actions / parts sociales composant le capital social en fin d'exercice	1 742 624,00	2,70

AFFECTATION DU RÉSULTAT

TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT

(Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés)

Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie		1 437 977
Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie		577 851
Prélèvements sur les réserves		
Sous-total (à reporter dans la colonne de droite)		
	TOTAL I	2 015 828
Affectations aux réserves	Réserve légale	28 892
	Réserve spéciale des plus-values à long terme	
	Autres réserves	
	Réserve spéciale avant incorporation au capital	
Dividendes		
Autres répartitions		
Report à nouveau		1 986 936
(N.B. Le total I doit nécessairement être égal au total II)	TOTAL II	2 015 828

3.12 TABLEAU DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

	SOLDE INITIAL	AUGMENTATION	DIMINUTION	SOLDE FINAL
Capital social	4 533 974	171 111		4 705 085
Primes liées au capital social	2 364 258	274 285		2 638 543
Ecart de réévaluation				
Réserves				
Réserve légale	75 684	28 893		104 576
Reserves indisponibles				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Ecart d'équivalence				
Report à nouveau	1 437 977	548 958		1 986 936
Résultat de l'exercice	577 851	1 714 206	577 851	1 714 205
TOTAL	8 989 744	2 737 453	577 851	11 149 345

3.13 ACCROISSEMENT ET ALLÈGEMENT DE LA DETTE FUTURE D'IMPÔTS

CRÉANCES ET DETTES NON COMPTABILISÉES D'IMPÔT DIFFÉRÉ

NATURE	DÉBUT EXERCICE		VARIATIONS		FIN EXERCICE	
	ACTIF	PASSIF	ACTIF	PASSIF	ACTIF	PASSIF
I. DÉCALAGES CERTAINS OU ÉVENTUELS						
1 Provisions réglementées						
11 Provisions à réintégrer ultérieurement						
- provisions pour hausse des prix						
12 Provisions à réintégrer éventuellement						
- provisions pour fluctuation des cours						
13 Provisions libérées sous condition d'emploi						
- provisions pour investissement						
14 Amortissements dérogatoires						
2 Subventions d'investissement						
3 Charges non déductibles temporairement						
31 A déduire l'année suivante						
- congés payés						
- participation des salariés						
- O.R.G.A.N.I.C.	804		804	1 148	460	
- autres						
32 A déduire ultérieurement						
- provisions pour propres assureur						
- autres	140		140		280	
4 Produits non taxables temporairement						
- plus-values nettes à court terme						
- plus-values de fusion						
- plus-values à long terme différées						
5 Autres évaluations dérogatoires (à ventiler)						
	TOTAL	944	944	1 148	740	
II. ÉLÉMENTS À IMPUTER (1)						
1 Déficit reportables fiscalement		341 700		10 744	330 956	
2 Amortissements différés						
3 Moins values à long terme						
3 Autres						
III. ÉLÉMENTS À IMPUTER (1)						
1 Réserve spéciale des plus-values à long terme						
2 Réserve spéciale des profits de construction						
3 Autres						

3.14 ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts & dettes etbs de crédit (1)				
		à 1 an max. à l'origine		
		à plus d' 1 an à l'origine		
Emprunts & dettes financières divers (1) (2)	55 628	55 628		
Fournisseurs & comptes rattachés	598 708	598 708		
Personnel & comptes rattachés	18 200	18 200		
Sécurité sociale & autres organismes sociaux	70 606	70 606		
		Impôts sur les bénéfiques		
Etat & autres collectiv. publiques		Taxe sur la valeur ajoutée		
		Obligations cautionnées		
		Autres impôts, taxes & assimilés		
Dettes sur immobilisations & cptes rattachés	22 030	22 030		
Groupe & associés (2)	4 145	4 145		
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)	116 982	116 982		
Dette représentative des titres empruntés				
Produits constatés d'avance	14 147	14 147		
TOTAUX	1 995 572	1 995 572		

- (1) Emprunts souscrits en cours d'exercice
 Emprunts remboursés en cours d'exercice
 (2) Montant divers emprunts, dettes/associés

3.15 COMPTES DE REGULARISATION - PASSIF

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

	MONTANT
Exploitation	14 147
Financiers	
Exceptionnels	
TOTAL DES PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	14 147

CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	75 851
Dettes fiscales et sociales	40 147
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	109 583
TOTAL DES CHARGES À PAYER	225 581

3.16 ENGAGEMENTS

DROIT INDIVIDUEL À LA FORMATION (DIF)

Au 31/12/2011, le nombre d'heures de formation ouvertes par le DIF s'élevait pour l'ensemble du personnel présent, à 943 heures.

Cet engagement n'a pas été comptabilisé.

Aucune demande de formation n'a été faite à ce titre.

INDEMNITÉ DE DÉPART À LA RETRAITE

L'indemnité de départ à la retraite s'élève à la clôture de l'exercice à 25 415.00 Euros. Cet engagement n'a pas été comptabilisé.

Les différents paramètres pour calculer cette indemnité sont les suivants :

- ▣ Taux d'actualisation 4.00

La méthode utilisée est celle des crédits projetés.

ENGAGEMENTS DONNÉS

UCAR a bénéficié en 2009 d'un abandon de créances de 240 000 euros de la part de son associé Société De l'Estey, assorti d'une clause de retour à meilleure fortune.

3.17 LES EFFECTIFS

	31/12/2011	31/12/2010
<u>Personnel salarié :</u>		
Ingénieurs et cadres	7.08	5.00
Agents de maîtrise	2.00	3.00
Employés et techniciens	2.89	1.00
Ouvriers		
<u>Personnel mis à disposition :</u>		
Ingénieurs et cadres		
Agents de maîtrise		
Employés et techniciens		
Ouvriers		

3.18 COMMENTAIRE

Détail des produits et charges exceptionnels

	Charges	Produits
Pénalités/Amendes	17	
Charges sur exercices antérieurs	532	
VNC immobilisations corporelles	3827	
Autres produits exceptionnels de gestion		2152
Produits exceptionnels divers		9137

VI. RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Aux Actionnaires

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2011, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société UCAR SA, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II - Justification de nos appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et des estimations significatives retenues.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives à l'identité des détenteurs du capital vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Fait à Neuilly-sur-Seine et Mérignac, le 27 avril 2012

Les commissaires aux comptes

PricewaterhouseCoopers Audit

Stéphane Schwedes
Associé

**KPMG Entreprises
Département de KPMG S.A.**

Franck Cournut
Associé

VII. RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS REGLEMENTES

(Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2011)

Aux Actionnaires

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions et engagements réglementés.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions et engagements dont nous avons été avisés ou que nous aurions découverts à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions et engagements. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 225-31 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attache à la conclusion de ces conventions et engagements en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article L. 225-40 du code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions et engagements déjà approuvés par l'assemblée générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS SOUMIS A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Conventions et engagements autorisés au cours de l'exercice écoulé

En application de l'article L. 225-40 du code de commerce, nous avons été avisés des conventions et engagements suivants qui ont fait l'objet de l'autorisation préalable de votre conseil d'administration.

Convention de prestations de services conclue avec les sociétés UCAR DEVELOPPEMENT, UCAR LOCATION, SS2A COURTAGE, NOUVELLE DE L'ESTEY

Une convention de prestations de services a été conclue entre les sociétés UCAR et société Nouvelle de l'Estey, UCAR DEVELOPEMENT, UCAR LOCATION, UCAR FLEET et SS2A COURTAGE signées le 15 novembre 2011 avec effet au 1er janvier 2011.

Ces Conventions ont été approuvées lors du CA d'UCAR du 26 octobre 2011.

- ▣ Administrateur commun : Jean-Claude Puerto-Salavert,
- ▣ Montant HT facturé en 2011 à UCAR DEVELOPPEMENT : 450k Euros.
- ▣ Montant HT facturé en 2011 à UCAR LOCATION : 613k Euros.
- ▣ Montant HT facturé en 2011 à NOUVELLE DE L'ESTEY : 435k Euros.
- ▣ Montant HT facturé en 2011 à SS2A : 437k Euros.
- ▣ Montant HT facturé en 2011 à UCAR FLEET : 304k Euros.

Convention émises ou renouvelées en faveur d'UCAR DEVELOPPEMENT

Une convention a été conclue entre les sociétés UCAR DEVELOPPEMENT et UCAR selon laquelle la société UCAR renouvelle ou émet des cautions en faveur de UCAR DEVELOPPEMENT pour le financement de sa flotte.

Cette convention a été autorisée selon résolution du Conseil d'Administration de UCAR du 29 avril 2011.

Au titre de cette convention la société UCAR a émis ou renouvelé des cautions au profit de la société UCAR DEVELOPPEMENT en 2011 pour un total de 41,2 M€ pour les sociétés suivantes :

- ▣ Cautions au profit de la BANQUE PALATINE
En garantie d'un prêt octroyé à la société UCAR DEVELOPPEMENT, pour un montant maximum de 1M€ hors intérêt, frais et accessoires, et ce, quelque soit la durée des engagements cautionnés.
- ▣ Cautions au profit de IVECO LEASE
En garantie des engagements de la société UCAR DEVELOPPEMENT au titre du financement de véhicules pour le montant des engagements dans la limite de 4 millions d'euros
- ▣ Cautions au profit de GE MONEY BANK
En garantie des engagements de la société UCAR DEVELOPPEMENT au titre du financement de véhicules pour le montant des engagements dans la limite de 5 millions d'euros.
- ▣ Cautions au profit de MERCEDES BENZ FINANCIAL SERVICES
En garantie des engagements de la société UCAR DEVELOPPEMENT au titre du financement de véhicules pour le montant des engagements dans la limite de 1 millions d'euros.
- ▣ Cautions au profit de Viixel
En garantie des engagements de la société UCAR DEVELOPPEMENT au titre du financement de véhicules pour le montant des engagements dans la limite de 1 millions d'euros.
- ▣ Cautions au profit de OCEOR LEASE REUNION
En garantie des engagements de la société UCAR DEVELOPPEMENT au titre du financement de véhicules pour le montant des engagements dans la limite de 10 millions d'euros.
- ▣ Cautions au profit de CREDIT AGRICOLE D'AQUITAINE
En garantie des engagements de la société UCAR DEVELOPPEMENT au titre du financement de véhicules dans la limite de 3,5 millions d'euros pour une durée pouvant aller jusqu'à 48 mois à compter de la mise ne place de chaque tranche de financement.
- ▣ Cautions au profit du CREDIT COOPERATIF
En garantie des engagements de la société UCAR DEVELOPPEMENT au titre du financement de véhicules dans la limite de 1,2 million d'euros pour une durée pouvant aller jusqu'à 12 mois à compter de la mise ne place de chaque tranche de financement.
- ▣ Cautions au profit de BNP PARIBAS
En garantie des engagements de la société UCAR DEVELOPPEMENT au titre du financement de véhicules dans la limite de 1,5 millions d'euros pour une durée pouvant aller jusqu'au 30 juin 2012.
- ▣ Cautions au profit de la banque LCL – Le Crédit Lyonnais
En garantie des engagements de la société UCAR DEVELOPPEMENT pour un montant total de 1 M€.
- ▣ Cautions au profit de la société Lixxbail
En garantie des engagements de la société UCAR DEVELOPPEMENT au titre du financement de véhicules dans la limite de 12 millions d'euros.

L'administrateur concerné par cette convention est monsieur Jean-Claude Puerto-Salavert.

Convention conclue entre UCAR et UCAR DEVELOPPEMENT

Une convention a été conclue entre la société UCAR et la société UCAR DEVELOPPEMENT selon laquelle UCAR émet des cautions en faveur de l'Administration fiscale garantie des engagements de UCAR DEVELOPPEMENT dans le cadre d'un contentieux concernant le redressement sur la vignette automobile pour un total de 240 K€.

Cette convention a été autorisée selon résolution du Conseil d'Administration de UCAR du 29 avril 2011.

L'administrateur concerné par cette convention est Jean-Claude Puerto-Salavert.

Convention conclue entre UCAR et De l'Estey

Un avenant à la Convention d'abandon de créance d'un montant de 240 K€ accordé par la société De L'ESTEY au profit de UCAR a été signé et approuvé par le CA de UCAR le 26 octobre 2011.

Cet avenant modifie les modalités du retour à meilleur fortune. Une charge de 60 K€ a été comptabilisée au titre de l'exercice 2011 dans le cadre du retour à meilleur fortune.

- ▣ Administrateur commun : Jean-Claude Puerto-Salavert,

CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS DEJA APPROUVES PAR L'ASSEMBLEE GENERALE

Conventions et engagements approuvés au cours d'exercices antérieurs dont l'exécution s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé

En application de l'article R. 225-30 du code de commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions et engagements suivants, déjà approuvés par l'assemblée générale au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

Convention d'intégration fiscale entre UCAR, UCAR DEVELOPPEMENT, UCAR LOCATION, SS2A et Société Nouvelle de l'ESTEY

Une convention d'intégration fiscale a été conclue entre les sociétés UCAR, UCAR DEVELOPPEMENT, UCAR LOCATION, SS2A et Société Nouvelle de l'ESTEY.

Cette convention a été signée le 18 février 2009 avec effet au 1er janvier 2009 et modifiée le 24 novembre 2009. Cette Convention avait été approuvée le 18/11/2008 par le CA d'UCAR. La filiale UCAR Fleet a adhéré à cette convention en date du 01/04/2011. Le Conseil de UCAR avait approuvé cette convention lors du CA du 08/02/2011.

- ▣ Administrateur commun : Jean-Claude Puerto-Salavert,
- ▣ Profit transféré à UCAR DEVELOPPEMENT en 2011 : 144 K€uros.

Convention conclue avec la société De l'Estey

Une convention a été conclue entre les sociétés De l'Estey et UCAR selon laquelle la rémunération de Monsieur Jean Claude PUERTO est refacturée par la société De l'Estey à la société UCAR.

Cette convention a été autorisée par la résolution 18 du CA d'UCAR du 14 mai 2008.

- ▣ Administrateur commun : Jean-Claude Puerto-Salavert,
- ▣ Au titre de cette convention, le montant HT facturé en 2011 s'élève à 252 K€.

Convention conclue avec la société De l'Estey

Une convention a été conclue entre les sociétés De l'Estey et UCAR selon laquelle De l'Estey sous loue des locaux à usage de bureaux situés au 3ème et 4ème étage de l'immeuble sis 10 rue Louis Pasteur – 92 200 BOULOGNE BILLANCOURT à la société UCAR.

Cette convention a été autorisée par la résolution 4 du CA d'UCAR du 28 août 2008.

- ▣ Administrateur commun : Jean-Claude Puerto-Salavert,
- ▣ Au titre de cette convention, la société UCAR a facturé à la société De l'Estey au titre de l'exercice 2011 des loyers pour 67K€.

Convention conclue avec les sociétés UCAR DEVELOPPEMENT et UCAR LOCATION

Une convention a été conclue entre les sociétés UCAR DEVELOPPEMENT, UCAR LOCATION et UCAR relative à un contrat de licence de marque.

Cette convention a été autorisée, a posteriori, par le Conseil d'Administration du 30 avril 2009 et conclue le 31 décembre 2008 avec effet au 1er janvier 2008.

- ▣ Administrateur commun : Jean-Claude Puerto-Salavert,
- ▣ Au titre de cette convention la société UCAR a facturé à la société UCAR DEVELOPPEMENT au titre de l'exercice 2011 un montant de 161 K€.
- ▣ Au titre de cette convention la société UCAR a facturé à la société UCAR LOCATION au titre de l'exercice 2011 un montant de 203 K€.

Convention d'avance en compte courant conclue avec la société DE L'ESTEY

Une convention a été conclue entre les sociétés UCAR et DE L'ESTEY selon laquelle DE L'ESTEY bénéficie d'une avance en compte courant de la part de UCAR. Cette avance est soumise à intérêt annuel dont le taux sera fixé par référence au montant du taux maximum des intérêts fiscalement déductibles.

Cette convention a été autorisée par le Conseil d'Administration du 20 décembre 2002 et conclue le 24 décembre 2002.

- ▣ Administrateur commun : Jean-Claude Puerto-Salavert,
- ▣ Solde au 31/12/2011 : 7K€,
- ▣ Montant intérêts payés en 2011 : néant

Convention conclue avec la société civile immobilière JCP PASTEUR

Une convention a été conclue entre les sociétés JCP PASTEUR et UCAR relatif au contrat de bail de l'immeuble sis 10 rue Louis Pasteur – 92200 BOULOGNE BILLANCOURT loué par la société UCAR auprès de la société JCP PASTEUR.

Cette convention a été autorisée par le Conseil d'Administration du 1er mars 2004 et conclue le 8 avril 2004.

- ▣ Administrateur commun : Jean-Claude Puerto-Salavert,
- ▣ Des loyers ont été facturés à UCAR au titre de l'exercice 2011 pour 354 K€ dans le cadre de cette convention.

Convention conclue avec la société NOUVELLE DE L'ESTEY

Une convention a été conclue entre les sociétés UCAR et DE L'ESTEY selon laquelle DE L'ESTEY détentrice du bail des parkings situés 10 rue Louis Pasteur à Boulogne-Billancourt sous-loue à UCAR une partie de ces places de parking.

Cette convention a été autorisée par le Conseil d'Administration du 1er mars 2004 et conclue le 30 avril 2004.

Cette convention s'est poursuivie avec NOUVELLE DE L'ESTEY, au cours de l'exercice social clos le 31 décembre 2011.

- ▣ Administrateur commun : Jean-Claude Puerto-Salavert,
- ▣ Des loyers ont été facturés à UCAR au titre de l'exercice 2011 pour 43 K€ dans le cadre de cette convention.

Convention conclue avec la société UCAR DEVELOPPEMENT

Une convention a été conclue entre les sociétés UCAR et UCAR DEVELOPPEMENT selon laquelle UCAR locataire des locaux ainsi que des parkings situés 10 rue Louis Pasteur à Boulogne Billancourt sous-loue à UCAR DEVELOPPEMENT une partie de ces locaux ainsi que des places de parking.

Cette convention a été autorisée par le Conseil d'Administration du 1er mars 2004 et conclue le 8 avril 2004.

- ▣ Administrateur commun : Jean-Claude Puerto-Salavert,
- ▣ Des loyers ont été facturés à UCAR DEVELOPPEMENT au titre de l'exercice 2011 pour 84 K€ dans le cadre de cette convention.

Convention conclue avec SS2A COURTAGE

Une convention a été conclue entre les sociétés UCAR et SS2A COURTAGE selon laquelle UCAR locataire des locaux ainsi que des parkings situés 10 rue Louis Pasteur à Boulogne Billancourt sous-loue à SS2A COURTAGE une partie de ces locaux ainsi que des places de parking.

Cette convention a été autorisée par le Conseil d'Administration du 1er mars 2004 et conclue le 8 avril 2004.

- ▣ Administrateur commun : Jean-Claude Puerto-Salavert,
- ▣ Des loyers ont été facturés à SS2A COURTAGE au titre de l'exercice 2011 pour 26 K€ dans le cadre de cette convention.

Convention conclue avec la société UCAR LOCATION

Une convention a été conclue entre les sociétés UCAR et UCAR LOCATION selon laquelle UCAR locataire des locaux ainsi que des parkings situés 10 rue Louis Pasteur à Boulogne Billancourt sous-loue à UCAR LOCATION une partie de ces locaux ainsi que des places de parking.

Cette convention a été autorisée par le Conseil d'Administration du 1er mars 2004 et conclue le 8 avril 2004.

- ▣ Administrateur commun : Jean-Claude Puerto-Salavert,
- ▣ Des loyers ont été facturés à UCAR LOCATION au titre de l'exercice 2011 pour 46 K€ dans le cadre de cette convention.

Convention conclue avec la société NOUVELLE DE L'ESTEY

Une convention a été conclue entre les sociétés UCAR et DE L'ESTEY selon laquelle UCAR locataire de locaux ainsi que de parkings situés 10 rue Louis Pasteur à Boulogne-Billancourt sous-loue à DE L'ESTEY une partie de ces locaux ainsi que des places de parking.

Cette convention a été autorisée par le Conseil d'Administration du 1er mars 2004 et conclue le 30 avril 2004.

Cette convention s'est poursuivie avec NOUVELLE DE L'ESTEY, au cours de l'exercice social clos le 31 décembre 2011.

- ▣ Administrateur commun : Jean-Claude Puerto-Salavert,
- ▣ Des loyers ont été facturés à NOUVELLE DE L'ESTEY au titre de l'exercice 2011 pour 41 K€ dans le cadre de cette convention.

Convention d'émission d'un emprunt obligataire conclue entre UCAR et MAAF ASSURANCES

Une convention a été conclue entre les sociétés UCAR et MAAF ASSURANCES selon laquelle la société UCAR émettait un emprunt obligataire au profit de MAAF ASSURANCES d'un montant compris entre 550 K€ et 800 K€.

Cette convention a été autorisée par la résolution 5 du Conseil d'Administration de UCAR du 14 mai 2008 et conclue le 28 août 2008 pour un montant de 550K€.

L'emprunt obligataire a été totalement remboursé au cours de l'exercice 2011 pour un montant de 567 K€.

Fait à Neuilly-sur-Seine et Mérignac, le 27 avril 2012

Les commissaires aux comptes

PricewaterhouseCoopers Audit

Stéphane Schwedes
Associé

**KPMG Entreprises
Département de KPMG S.A.**

Franck Cournut
Associé



Société Anonyme au capital de 4.705.084,80 euros
Siège social : 10 rue Louis Pasteur
92100 BOULOGNE BILLANCOURT
432 028 173 RCS NANTERRE